

Rapport
d'activité
2005



- avril 2006 -

Table des matières

La vie de l'association	3
1. Les adhérents	5
2. Le Conseil d'Administration	6
3. L'Assemblée Générale du 31 mai 2005.....	8
4. Le Conseil d'Administration élu le 31 mai 2005.....	9
5. Le personnel de l'ADRC en 2005.....	11
Département Etudes et Conseils	13
1. L'action du département Etudes et Conseils.....	15
2. Bilan d'ensemble des interventions en 2005	17
3. Consultations, études de projets et concours en 2005	18
4. Assistance à projet et études de faisabilité.....	20
5. Prise de contacts.....	21
6. Echanges d'information avec le CNC.....	22
7. Documents et journées de réflexion.....	22
8. Participation à des actions de formation	25
Information - Animation – Formation	27
1. Information des exploitants – prévisionnements	29
2. Centre-ressources : site Internet, photothèque	30
3. Actions de formation	32
Mission Patrimoine	35
1. Aide à la diffusion des films	37
2. Nouvelles actions	43
3. Une mémoire en courts	48
4. Services à destination des salles, Centre-ressources.....	50
5. Annexes Répertoire.....	54
L'accès au film (Tirage de copies supplémentaires)	57
1. L'accès au film – Synthèse	59
2. Localités desservies	64
3. Répartition géographique des copies par région ADRC.....	66
4. Répartition des entrées	77
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures	79
6. Répartition par nationalités	81
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film	83
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films.....	84
9. Art et Essai.....	85
10. Répartition par distributeur, et part des interventions ADRC	86
Annexes	91
• Tableau général : films – copies – résultats - Procédure Petites Villes - Procédure Villes Moyennes et procédure Art et Essai	
• Liste des localités ayant bénéficié de la procédure Petites Villes	
• Modes d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film	

La vie de l'association

Année 2005

1. Les adhérents
2. Le Conseil d'Administration
3. L'Assemblée Générale du 31 mai 2005
4. Le Conseil d'Administration élu le 31 mai 2005
5. Le personnel de l'ADRC en 2005

1. Les adhérents

En 2005, l'Agence pour le développement régional du cinéma comptait 883 adhérents, contre 785 en 2004, soit une progression de 12 % du nombre total des adhérents :

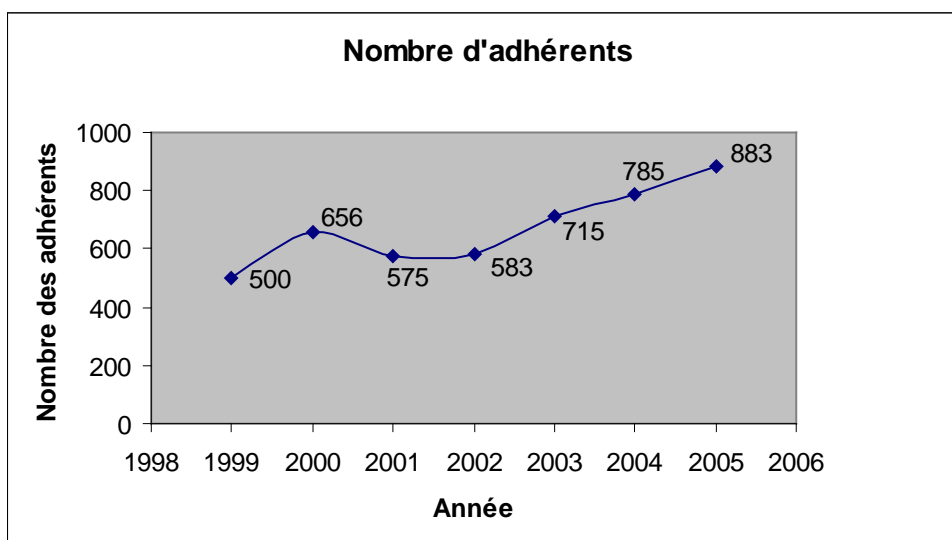
- 693 exploitants (630 en 2004 et 557 en 2003) ;
- 13 ententes ou groupements de programmation (15 en 2004 et 11 en 2003) ;
- 34 sociétés de distribution (26 en 2004 et 17 en 2003) ;
- 25 producteurs (16 en 2004 et 10 en 2003) ;
- 28 réalisateurs (34 en 2004 et 41 en 2003) ;
- 90 collectivités locales (64 en 2004 et 79 en 2003).

Les adhésions sont ainsi en progression dans toutes les catégories à l'exception de celle des réalisateurs et celle des programmeurs, catégorie pour laquelle le nombre d'adhérents reste toutefois supérieur à celui de 2003.

Comme au cours des années précédentes, les exploitations les plus nombreuses sont celles situées dans des agglomérations de moins de 10.000 habitants.

Dans le collège des collectivités, il faut remarquer que, si les communes de moins de 10.000 habitants forment aujourd'hui 53 % du total des collectivités adhérentes, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10.000 à 20.000 habitants ; de 20.000 à 50.000 habitants ; et collectivités de plus de 50.000 habitants) représentent maintenant 47 % des adhésions de cette catégorie.

L'évolution du nombre total d'adhésions de 1999 à 2005 montre une augmentation totale de plus de 76 %.



L'évolution du nombre d'adhérents pour chacune des catégories se présente ainsi :

STATISTIQUES ADHÉSIONS	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Exploitants	380	520	487	455	557	630	693
Programmateurs	11	12	14	14	11	15	13
Distributeurs	20	15	10	15	17	26	34
Producteurs	-	-	-	13	10	16	25
Réalisateurs	55	68	24	32	41	34	28
Collectivités	34	41	40	53	79	64	90
TOTAL	500	656	575	582	715	785	883

2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élu en juin 2002 s'est réuni à deux reprises en 2005 : les 10 février et 21 avril 2005.

Le Conseil élu en mai 2005 s'est réuni à deux reprises : les 8 septembre et 15 décembre 2005.

Le 10 février 2005

Les administrateurs entendent la présentation des budgets 2005 de l'ADRC en ce qui concerne le budget de fonctionnement principal, le budget Répertoire et le budget copies. Ils adoptent les budgets correspondants.

Ils étudient le rapport sur le bilan des tirages de copies en 2004 : le nombre total des copies s'est élevé à 1.986 copies, soit une augmentation de 11 % :

- 1.367 copies du dispositif Petites Villes ;
- 446 du dispositif Villes Moyennes ;
- et 173 pour le dispositif Art et Essai.

L'ensemble des copies concerne 134 titres en 2004.

Les modalités de l'organisation de l'Assemblée Générale le 31 mai 2005 et de l'élection du nouveau Conseil d'Administration sont ensuite arrêtées.

Le 8 avril 2005

Le Conseil examine les états financiers pour 2004 présentés par M. GUILLON, Expert-comptable, et prennent connaissance du résultat positif de l'exercice : 41.121 Euros. M. LE BIHAN présente ensuite en sa qualité de Commissaire aux comptes son rapport au Conseil et confirme la sincérité des comptes, avant de souligner la santé financière de l'association.

Les états financiers et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité par le Conseil.

Le Délégué général présente le projet de rapport moral pour 2004. Le Conseil adopte le texte du rapport moral en vue de sa diffusion aux adhérents.

Les administrateurs étudient les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale du 31 mai 2005 à la FÉMIS.

Les administrateurs examinent ensuite l'évolution du nombre de copies tirées au premier trimestre de l'année 2005 : 667 copies.

Enfin, le Conseil examine le nombre des adhésions au début avril 2005 (834) et constate la progression du nombre d'adhérents par rapport à 2004.

Le nouveau Conseil élu en mai 2005 à l'issue du dépouillement des votes lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2005 s'est réuni pour la première fois le 28 septembre 2005.

Le 8 septembre 2005

Le nouveau Conseil procède à l'élection du Bureau.

Le Conseil étudie l'évolution du tirage de copies durant les huit premiers mois de l'année 2005. Il constate que le nombre total de copies tirées durant ces huit premiers mois (1.074) est inférieur de 19 % au chiffre relatif à la même période de 2004.

Le Conseil est ensuite informé des actions de l'Agence en faveur des collectivités locales et de la participation de l'Agence à plusieurs commissions mises en place par le Centre national de la cinématographie.

Le 15 décembre 2005

Lors de ce Conseil, les administrateurs procèdent à l'analyse du bilan des interventions de 2005 : le nombre final de copies tirées devrait se situer entre 1.800 et 1.840 copies.

Les administrateurs examinent les documents d'analyse de l'exécution du budget 2005 de l'Agence et étudient les éléments de préparation du budget 2006 élaborés par le Bureau du 22 novembre 2005. Après examen, les administrateurs approuvent ces orientations et demandent à la Direction de l'association de transmettre au CNC ce projet de budget.

Le Conseil étudie ensuite les bases de la convention triennale sur les objectifs et les moyens de l'Agence préparées à la demande du CNC et décide de les transmettre au CNC en vue d'une première réunion de travail.

Le Conseil est enfin informé de l'étude des critères d'intervention engagée par les CTP. Les documents d'analyse sont commentés par le Délégué général.

3. L'Assemblée Générale du 31 mai 2005

Les adhérents de l'Agence se sont réunis en Assemblée Générale le 31 mai 2005 pour la sixième fois depuis la réforme statutaire de 1999. Comme les années précédentes, les travaux se sont déroulés dans les locaux de la FÉMIS, rue Francoeur (Paris 18^{ème}).

Sous la présidence de Bernard RAPP, l'Assemblée a entendu le rapport moral dont les principaux points étaient la progression du nombre d'adhérents ; la mise en circulation de 1.986 copies de 134 films, dont 84 % étaient diffusés sur moins de 300 copies et pour 83 % recommandés Art et Essai ; la large diffusion du *Guide pratique d'étude des projets de salles de cinéma* ; l'analyse de la diffusion des films en 2003 dans les territoires et les villes-clés ; les interventions de conseil du département Etudes ; l'organisation de journées de formation pour les élus locaux ; et l'activité soutenue du département Répertoire qui a établi un bilan de son action.

Marie-Louise TROADEC-LE QUÉRÉ a présenté le rapport financier. Compte tenu d'un résultat financier de 24.596 Euros et d'une charge exceptionnelle de 2.742 Euros, l'excédent de l'exercice ressort à 41.121 Euros, contre un excédent de 6.483 Euros l'année passée. En fin d'exercice, le fonds de roulement s'établit à 225.781 Euros à fin 2004 contre 189.462 Euros à fin 2003 pour un total de produits de fonctionnement de 1.460.387 Euros.

M. LE BIHAN du cabinet SELECO, Commissaire aux comptes, indique qu'il a procédé aux vérifications nécessaires et qu'il certifie la sincérité des comptes de l'association.

Les débats portent ensuite sur le délai des interventions, l'ampleur de diffusion des films et les modalités d'intervention, le travail spécifique des salles pour les films recommandés Art et Essai et les films Jeune Public, les modes de remboursement des copies.

À l'issue de ces débats, le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les adhérents.

L'Assemblée a désigné ensuite M. LE BIHAN comme Commissaire aux comptes de l'association pour une période de six ans (exercices 2005 à 2010) et le cabinet SELECO comme Commissaire aux comptes suppléant.

Enfin, Jean-Michel GÉVAUDAN a présenté à l'Assemblée la synthèse de l'étude sur le parc des villes-clés et l'analyse de la fréquentation dans les territoires en 2003.

Durant l'Assemblée, des adhérents désignés par l'Assemblée ont procédé au dépouillement des votes pour le renouvellement du Conseil. À l'issue de l'Assemblée, le Président Bernard RAPP a proclamé les résultats de cette élection (voir composition pages suivantes) et annoncé que le nouveau Conseil élu pour trois ans tiendra sa première réunion en septembre.

4. Le Conseil d'Administration élu le 31 mai 2005

Agence pour le Développement Régional du Cinéma Conseil d'administration élu le 31 mai 2005

Président : - M. Bernard Rapp · Réalisateur de films

Membres de droit :

- M. Francis Lamy · Médiateur du Cinéma
- M. André Larquié · Président de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma
- Mme Véronique Cayla · Présidente de la FÉMIS (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son)
- M. Pierre-William Glenn · Président de la CST (Commission supérieure technique de l'image et du son), représenté par Mme Romaine Legargeant

Élus des membres adhérents

Collectivités Territoriales :

- M. Jean-François Burgos · Maire-adjoint de Gennevilliers (92)
[suppléant : M. Philippe Bonnotte, Maire de Sézanne (51)]
- M. Alexandre Tachdjian · Conseil Général de l'Ain (01)
[suppléant : M. Jean-Paul Hilligot, Commune de Bain-de-Bretagne (35)]

Distributeurs :

- Mme Mima Fleurent · Société de distribution Colifilms
[suppléant : M. Vincent Paul-Boncour, Carlotta Films]
- Mme Laurence Petit · Société de distribution Haut et Court
[suppléante : Mme Régine Vial, Société de distribution Les Films du Losange]

Réalisateurs :

- Mme Emilie Deleuze · Réalisatrice de films
[suppléante : Mme Liliane de Kermadec, réalisatrice]

- M. Bertrand Van Effenterre

· Réalisateur de films
[suppléante : Mme Jeanne Labrune,
réalisatrice]

Producteurs :

- M. Djafar Djaafari

· Pangea Production
[suppléant : M. Robert Guédiguian]

Programmateurs :

- M. Francis Fourneau

· Cinexpansion du Val-de-Loire (41)
[suppléant : M. François Boutonnet,
programmeur, Cinémaginaire (66)]

Exploitants :

- M. Patrick Brouiller

· Exploitant à Asnières (92), Marly-le-Roi (78)
et Nanterre (92)
[suppléant : M. Alain Bouffartigue, exploitant
à Auch (32)]

- M. Charles Mascagni

· Exploitant à Saint-Gaudens (31)
[suppléant : M. André Oskola, exploitant à
Millau (12)]

- Mme Marie-Louise Troadec-Le Quéré

· Exploitante à Lannion (22), Perros-Guirec (22)
[suppléant : M. Gilles Radigue, exploitant à
Acigné (35)]

- M. Bernard Vialle

· Exploitant à Sarlat (24)
[suppléant : M. Bernard Duroux, exploitant à
Brive-la-Gaillarde (19)]

Le Ministère de la Culture (représenté par M. Jean-Pierre Reismann), le Contrôleur d'Etat du CNC (représenté par M. René Sève, Chef de Mission du Contrôle Général) et la Directrice générale du CNC, ou son représentant, assistent de droit au Conseil d'Administration, avec voix consultatives. M. Thierry Tabaraud représente les CTP (Comités Techniques Professionnels).

5. Le personnel de l'ADRC en 2005

Délégué général Jean-Michel GÉVAUDAN

Secrétaire général Pierre GRAS

Département diffusion - correspondants régionaux :

- Laurence FIÈRE
 - Nathalie LOTON (jusqu'en juillet 2005)
 - Laurent MINATCHY
 - Franck SALAÛN
 - Burçak TARAN
 - Nicolas VILLETTE
- Assistante : Cécile CAMILLERI
Base de données : Louis BÈGUE

Département Patrimoine Rodolphe LERAMBERT
Anne RIOCHE, assistante
Emmélie GRÉE (en remplacement d'Anne RIOCHE
de septembre à décembre 2005)

Département Etudes et Conseils Christian LANDAIS, Architecte-conseil,
Responsable des études
Matthieu BOURRIER, Architecte
Sébastien MORVAN, assistant

Gestion Ngoc Suong GRAS

Secrétariat Sandrine LAUFFENBURGER
Catherine MARCHAND

Département

Etudes et Conseils

1. **L'action du département Etudes et Conseils**
2. **Bilan d'ensemble des interventions en 2005**
3. **Consultations, études de projets et concours en 2005**
4. **Assistance à projet et études de faisabilité**
5. **Prise de contacts**
6. **Echanges d'information avec le CNC**
7. **Documents et journées de réflexion**
8. **Participation à des actions de formation**

1. L'action du département *Etudes et Conseils*

Principes d'action

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement, celui de l'aménagement culturel du territoire.

Les deux missions qui lui ont été confiées, et qui fondent la pertinence de ses interventions, ont toujours été indissociables : le maintien et le développement de la salle de cinéma sur l'ensemble des régions et l'amélioration de son accès au film.

Ainsi, l'ADRC réunit depuis vingt ans la fonction **Etudes et conseils** et la fonction **Accès au film**.

Depuis sa création, le domaine d'expertise de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales, sur l'orientation de la programmation.

Les interventions peuvent concerner un projet précis (consultation de modernisation ou de création de salle), ou être orientées vers l'analyse d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité) ou être étendues à l'appréciation du marché et aux programmations culturelles.

Elles se situent parfois dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes en 2002, le Tarn en 2003) ou régional (le projet de mini-réseaux de salles en Limousin en 2003-2004).

Elles peuvent ainsi contribuer à l'élaboration de politiques cinématographiques locales et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du parc de salles de leur territoire.

Les interventions de l'Agence se déroulent en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-Mer (mission en Guadeloupe et Martinique en 2002).

En second lieu, l'Agence élabore au service des exploitants, des collectivités et de tous ceux qui participent à des opérations d'aménagement cinématographique un ensemble de documents **d'études** (ressource, d'analyse, d'assistance) publiés annuellement (le rapport sur les coûts prévisionnels des projets de salles soumis à la Commission d'aide sélective du CNC) ou ponctuellement (le guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma ; le guide pratique d'étude des projets de salles en 2003) et organise des colloques scientifiques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque *Le cinéma dans la cité* à Paris en 2000 ; journée d'études *Collectivités territoriales et salles de cinéma* à Auch en 2003).

Enfin, elle participe et initie en collaboration avec des organismes de formation des sessions destinées aux élus, aux fonctionnaires territoriaux, aux professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers.

Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée le plus souvent avant la mise au point du projet d'architecture, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du meilleur site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarios de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités, ou entre services techniques et cabinets d'architecte. Et l'Agence est amenée aujourd'hui à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même.

L'avis de l'Agence est également sollicité sur la préparation des études de marché et des projets de programmation (d'exploitation), ou sur les résultats de toutes ces études.

Une nouvelle tarification de ces interventions du département Etudes a été arrêtée par le Conseil d'Administration en 2004.

Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de la préconisation impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, dans les phases pré-opérationnelles d'étude d'opportunité du projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC, et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque leurs services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, risques de concurrence, non-viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

2. Bilan d'ensemble des interventions en 2005

En 2005, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvres, formation ou jury de concours.

Les interventions ont été réalisées à la demande :

- de collectivités pour 15 dossiers ;
- d'associations et de collectivités pour 11 dossiers ;
- d'associations pour 3 dossiers ;
- d'exploitants pour 5 dossiers ;
- de collectivités et d'exploitants pour 4 dossiers.

Trois remarques générales peuvent être formulées :

- l'année 2005 est marquée par le nombre toujours élevé des missions d'assistance, plus complexes et s'inscrivant dans la durée ;
- un nombre croissant d'interventions effectuées à la demande d'exploitants ou de collectivités concerne des établissements ayant des difficultés à s'adapter aux normes techniques et aux exigences de confort des spectateurs, et pour lesquels la concurrence d'établissements neufs ou récemment rénovés rend la situation particulièrement difficile ; parmi ces salles, on remarque la prépondérance des salles ne disposant que d'un ou deux écrans qui rencontrent des difficultés spécifiques ;
- un nombre élevé d'interventions concerne d'autre part la périphérie des grandes agglomérations, où les évolutions de la diffusion du film des dernières années obligent de nombreuses exploitations à s'adapter à un environnement concurrentiel nouveau.

Les données suivantes présentent de manière détaillée les interventions de chaque type.

3. Consultations, études de projets et concours en 2005

Consultations

Le département études est intervenu dans 19 sites pour une consultation consistant dans le diagnostic architectural des salles existantes et une analyse du projet de création, rénovation ou restructuration envisagée.

BOURGNEUF-LA-FORÊT	Rénovation
CANET-EN-ROUSSILLON	Rénovation
HAUTEVILLE-SUR-MER	Rénovation
HIRSON	Rénovation
IS-SUR-TILLE	Création
LIBOURNE	Restructuration
MARSEILLE	Création
MONSEMPRON-LIBOS	Rénovation
MONTREUIL-SUR-MER	Rénovation
OULLINS	Extension
RIS-ORANGIS (EVRY)	Restructuration
SAINTE-FOY-LA-GRANDE	Extension
SAINTE-FOY-LÈS-LYON	Rénovation
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Réouverture
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Réouverture - Réhabilitation
SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT	Restructuration
SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU	Transfert sur un nouveau site
SOMBERNON	Rénovation
VOREPPE	Rénovation

Réunions d'études de projets

Les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de réunions d'études des projets réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants et les collectivités qui s'associent au projet.

Dans d'autres cas, le département Etudes expertise le projet et vient conseiller les maîtres d'ouvrage et/ou les maîtres d'œuvre sur la conduite de l'opération.

CHARTRES	Création d'un multiplexe en centre-ville
FONTAINEBLEAU	Restructuration d'un complexe en centre-ville
LE-PUY-EN-VELAIS	Création d'un multiplexe en centre-ville
L'HAÏ-LES-ROSES	Restructuration d'un complexe en centre-ville
OLORON-SAINTE-MARIE	Restructuration et extension
SUCY-EN-BRIE	Restructuration et création d'un nouveau cinéma
VILLENEUVE-D'ASCQ	Restructuration du cinéma

4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus détaillées et permettent aux porteurs du projet d'être accompagnés dans le temps de l'élaboration du projet. Les études portent notamment sur le choix du site d'implantation, les contraintes qui en découlent, la faisabilité de l'opération et l'estimation financière. Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

L'année 2005 a maintenu un nombre élevé de dossiers d'assistance dont la nature est plus complexe. Neuf dossiers de ce type ont été traités, faisant aujourd'hui, de manière systématique, l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

BLAGNAC	Réhabilitation
BRAY-SUR-SEINE	Réhabilitation
CARMAUX	Transfert ou restructuration sur site
COLOMIERS	Restructuration du cinéma, adjonction
GRAULHET	Restructuration du cinéma, adjonction
MOURENX	Restructuration du cinéma, adjonction
SAVERNE	Création d'un complexe de 2 salles
TOULOUSE	Réhabilitation du cinéma ABC
VÉNISSIEUX	Restructuration du cinéma, adjonction

5. Prise de contacts

De nombreux contacts ont été pris avec le service Etudes et conseils en 2005 par des exploitants, des associations ou des collectivités en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

- Agen
- Antony
- Auzielle
- Belfort
- Bessières
- Blain
- Caen
- Châteaurenard
- Communauté d'Agglomération Sénart Val-de-Seine
- Condé-sur-l'Escaut
- Domont
- Entraigues-sur-Sorgue
- Evaux-les-Bains
- La Roche-sur-Foron
- Le Portel
- Loches
- Lons-le-Saulnier
- Machecoul
- Mayotte
- Montreuil-sur-Mer
- Nuits-Saint-Georges
- Ouistreham
- Palaiseau
- Ploërmel
- Ramonville-Saint-Agné
- Rennes
- Roquefort
- Rousson
- Saint-Brévin-les-Pins
- Saint-Jean-de-Luz
- Saint-Malo-de-Guersac
- Vibaudan

Au premier trimestre de l'année 2006, un certain nombre de ces contacts ont conduit à des consultations ou à la signature de convention d'assistance.

6. Echanges d'information avec le CNC

À l'occasion de chaque réunion de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles, le département Etudes de l'Agence transmet au service Exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers en commun qui seront étudiés lors de la prochaine commission.

7. Documents et journées de réflexion

Coûts prévisionnels en 2004

L'étude annuelle sur le coût prévisionnel des projets de salles aidés au titre de l'aide sélective est élaborée annuellement par l'Agence depuis 1983, tout d'abord dans le cadre du bilan d'activité de la Commission d'aide sélective et, à compter de 1999, à la demande du service de l'Exploitation du CNC. Les évolutions du parc de salles avaient permis en 2003 de situer les coûts des salles de cinéma dans l'activité du secteur BTP et en rapport de leur évolution chronologique. L'analyse effectuée en 2005 à partir des données 2004 reprend ce cadre d'étude.

L'analyse laisse apparaître 2004 comme une année d'amplification des évolutions de 2002 et 2003. En effet, si le nombre d'opérations est stable (69 contre 68), comme le montant total des investissements (de 55 à 53 millions d'Euros), l'importance des créations, en nombre comme en part d'investissement, et la réduction des rénovations au profit d'opérations de restructuration se confirment.

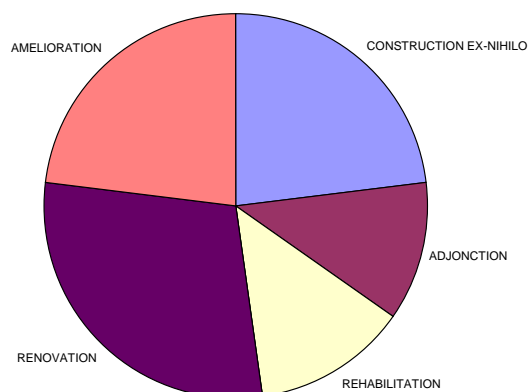
L'ensemble des projets se découpe ainsi :

16 créations, 17 adjonctions ou restructurations, 20 rénovations,

16 améliorations légères.

Les opérations intervenant lourdement sur les infrastructures (créations, adjonctions et restructurations) représentent ainsi

48 % des projets.



La concentration des investissements sur un nombre réduit de projets est aussi confirmée. Douze projets totalisent un investissement de 30 millions d'Euros. De manière très significative, les ratios moyens au m² et au fauteuil des créations augmentent sensiblement. Les réhabilitations bénéficient de l'apport d'opérations de restructuration globale, autrefois limitées à de simples rénovations. Le coût moyen au m² augmente et le coût moyen par fauteuil dépasse maintenant nettement le chiffre symbolique de 3.000 Euros en s'établissant à 3.300 Euros. Le document complet édité par le département Etudes est disponible à l'ADRC et sur Internet

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RATIOS DE COÛT PRÉVISIONNEL EN 2004
(COÛT HORS TAXES)

TYPE	NOMBRE	MOYENNE DES RATIOS AU FAUTEUIL ¹ (en Euros)	MOYENNE ² DES RATIOS AU M ²	COÛT MÉDIAN
CRÉATION	16	3 300 – 3 500	1 100 – 1 300 €/m ²	1,5 M€
RESTRUCTURATION (toutes typologies confondues)	17	2 100 – 2 400	1 100 – 1 300 €/m ²	750 K€
RÉNOVATION	20	950 – 1 000	900 €/m ²	280 K€
AMÉLIORATION	16	-	-	55 K€

¹ Hors lot divers et honoraires

² Hors lot divers et honoraires et lot équipements cinématographiques

« Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude des projets

L'ouvrage « **Créer ou transformer un cinéma** », est diffusé par correspondance par l'Agence depuis le 4^{ème} trimestre 2003.

En huit chapitres, cet ouvrage élaboré par le département Etudes et la Direction de l'Agence propose à l'intention des exploitants de salles de cinéma, des élus locaux, des associations gérant une salle, et de tous ceux qui s'intéressent aux salles de cinéma une analyse méthodique des questions communes à toute création ou transformation de salle de cinéma.

Les réglementations administratives et la recherche des financements, mais aussi les aspects culturels, architecturaux et urbanistiques, comme les aspects économiques et techniques, sont abordés sous forme de fiches pratiques.

Au terme de l'année 2005, la totalité des 500 exemplaires de la première édition ont été diffusés, démontrant l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités. Une nouvelle édition est à l'étude, avec mise à jour de certains chapitres en fonction des évolutions apparues et des remarques formulées auprès de l'Agence.

8. Participation à des actions de formation

Afin de sensibiliser les divers publics qui peuvent être amenés à intervenir en matière d'équipements cinématographiques (gestionnaires de salles, collectivités, exploitants, enseignants), l'architecte-conseil de l'Agence participe régulièrement à des sessions de formation.

D'autre part, l'Agence pour le développement régional du cinéma a souhaité proposer en étroite collaboration avec la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (FNCC) des sessions de formation particulièrement destinées aux élus locaux. Celles-ci ont rencontré un plein succès auprès des publics pour lesquels elles étaient conçues. Une session a été organisée en janvier 2005 sur le thème « Créer et rénover un cinéma » pour accueillir les élus qui n'avaient pu, faute de place, participer à la session de décembre 2004.

Dans ce cadre, l'architecte-conseil est intervenu aux côtés du Délégué général et du Secrétaire général de l'Agence.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, l'ADRC intervient dans le stage de formation organisé à Limoges pour de futurs professionnels de l'exploitation, animateurs et gestionnaires de salles de cinéma. L'architecte-conseil et le Délégué général de l'Agence sont ainsi intervenus successivement et pris en charge deux journées de formation.

INTERVENTIONS DE FORMATION

UFOLIM	Animateurs-gestionnaires de salles	Sensibilisation à l'aménagement des cinémas
Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture	Elus et fonctionnaires territoriaux	Créer et rénover un cinéma

Formation Distribution-Exploitation de la FÉMIS

L'architecte-conseil de l'Agence a participé avec les responsables de la FÉMIS à l'organisation du module d'enseignement consacré en mai et juin 2005 à la salle de cinéma et son architecture, à destination de la section « exploitants » pour la deuxième promotion des élèves de la filière « Distribution – Exploitation ».

Sont intervenus notamment dans ce module pour les aspects architecturaux et urbains :

- des architectes spécialisés, A. CATTANI, F. DELHAY, J-C. POURTIER, F. SAHUC
- un architecte-urbaniste, G. CLADEL
- la directrice du CAUE des Yvelines, E. ROJAT-LEFEVRE
- le directeur du bureau d'études Accèsmétrie, J-P. SERRUS

Le module a débuté par une journée d'immersion à Lille qui a permis aux élèves de visiter une diversité de cinémas et de contextes urbains : le *Kinépolis* à Lomme, le *Duplex* à Roubaix et le *Métropole* à Lille. Cette journée co-organisée par l'ADRC et la DRAC Nord-Pas-de-Calais a conduit les étudiants à rencontrer différents intervenants : Gérard CLADEL, architecte-enseignant à l'Ecole d'Architecture de Versailles, Philippe TAVERNIER, conseiller cinéma à la DRAC, Michel VERMOESEN, exploitant du *Métropole* et du *Duplex*, les représentants du maire de Roubaix, le directeur du *Kinépolis* et François DELHAY, architecte du *Métropole*.

Le Délégué général de l'ADRC a présenté à l'ensemble de la promotion un exposé sur la diffusion des films en 2005 et l'action de l'Agence.

Information

Animation

Formation

1. **Information des exploitants – Prévisionnements**
2. **Centre-ressources : site Internet, photothèque**
3. **Actions de formation**

1. Information des exploitants - Prévisionnements

Le choix des lieux de projection correspond à des critères de décentralisation et de commodités d'accès région par région. Les localités suivantes ont accueilli ces prévisionnements :

- Auzielle (Haute-Garonne), avec l'ACREAMP et l'AFCAE : le 15 septembre – Sud-Ouest
- Brioude (Haute-Loire), avec Plein-Champ : le 15 novembre – Région Lyon
- Carpentras (Vaucluse), avec l'AFCAE : le 6 octobre – Méditerranée
- Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), Département Répertoire avec l'AFCAE : le 28 avril
– Méditerranée
- Charlieu (Loire), avec Les Ecrans, l'ACRIRA, le GRAC, les CIB : les 15 et 16 septembre
– Région Lyon
- Château-Gontier (Mayenne), avec Atmosphère 53 : le 6 octobre – Région Ouest
- Château-du-Loir (Sarthe), avec Graines d'Images : les 10 et 11 février –Région Ouest
- Colomiers (Haute-Garonne), avec l'ACREAMP et l'AFCAE : le 17 novembre – Sud-Ouest
- Contis (Landes), avec l'ACREAMP, l'ACPA, l'AFCAE : les 25 et 26 août – Sud-Ouest
- La Ferté-Macé (Orne), avec MACAO : le 24 mars – Région Ouest
- Gourdon (Alpes-Maritimes) : les 9 et 10 juin – Sud-Ouest
- Gruissan (Aude) : le 28 avril – Méditerranée
- Issoudun (Indre), avec l'ACC : les 8 et 9 septembre – Région Ouest
- La Ciotat (Bouches-du-Rhône), avec Cinémas du Sud et l'AFCAE : le 8 septembre
– Méditerranée
- Lisieux (Calvados), avec MACAO : les 13 et 14 janvier – Région Ouest
- Marignane (Bouches-du-Rhône) : le 3 février – Méditerranée
- Mers-les-Bains (Somme), avec l'ACAP : les 8 et 9 septembre – Nord Picardie
- Muret (Haute-Garonne), avec l'ACREAMP et l'AFCAE : le 10 février – Sud-Ouest
- Mussidan (Dordogne), avec l'ACPA : le 20 octobre – Sud-Ouest
- Niort (Deux-Sèvres) au Moulin du Roc, avec l'ACOR et CLAP POITOU-CHARENTE :
les 28 et 29 avril – Sud-Ouest
- Sées (Orne), avec MACAO : les 17 et 18 novembre – Région Ouest
- Sommières (Gard) : le 24 novembre – Méditerranée
- Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime), avec CLAP POITOU-CHARENTE :
du 30 septembre au 2 octobre – Sud-Ouest
- Saint-Vallier (Drôme), avec Les Ecrans : le 9 juin – Région Lyon
- Tulle (Corrèze) au Cinéma Palace, avec l'AFCAE : les 8 et 9 septembre – Sud-Ouest

2. Centre-ressources : **Site Internet, Photothèque**

Le site Internet ADRC

1) Statistiques de consultation

Le site Internet de l'ADRC a reçu chaque mois en 2005 plus de 1.200 à 1.500 visiteurs qui ont consulté mensuellement plus de 5.000 à 6.000 pages.

Ces chiffres montrent une progression d'environ 30 % du nombre de visiteurs et de 25 % du nombre de pages consultées.

2) Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé selon cinq parties :

- l'**ASSOCIATION ADRC** : comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses statuts.
- les **MISSIONS et SERVICES** : présente les différentes missions confiées par les pouvoirs publics à l'Agence, de même que les départements qui constituent son organisation et par lesquels elle intervient.
- les **FILMS et COPIES** : comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposés les divers modes et principes d'intervention de l'Agence en réponse aux demandes des salles, et les données statistiques relatives à ces interventions réparties selon plusieurs critères d'analyse.

Dans cette partie, l'accès aux informations peut se faire selon deux « entrées » :

- . par les types d'intervention ADRC (Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai),
- . par les régions ADRC où les informations sont spécifiées selon les régions ADRC concernées (qu'il suffit de cliquer sur une carte).

Par ailleurs, des liens vers d'autres sites permettent dans cette partie d'accéder à des informations relatives au calendrier de sortie des films.

- la **SALLE DE CINEMA** : présente tous les types d'intervention et de prestation de l'ADRC concernant la salle de cinéma :
 - . les études,
 - . les conseils et l'assistance architecturale,
 - . les manifestations et parrainages,
 - . la documentation et la photothèque.

Sont ainsi présentés des exemples d'études et d'interventions, et diverses illustrations, relatives à cette mission fondamentale et constitutive de l'ADRC.

- le **REPERTOIRE** : correspond à toutes les actions et les services mis en place par l'Agence sur la diffusion des films du patrimoine, mission qui a été confiée à l'ADRC en 1999 par le Ministère de la Culture.

Et une sixième partie nouvelle, celle nommée **ACTUALITES** qui propose un agenda des actions, les publications disponibles y compris la Lettre d'information, et la liste des dernières nouveautés du site.

Le nouveau site est plus facile à consulter en synthétisant les informations sur un nombre de pages un peu plus réduit, et prend en compte les modifications intervenues notamment dans le Conseil d'Administration et l'équipe de l'Agence. Il propose à la consultation une série de nouveaux documents (Lettres d'information ; Bulletins du patrimoine ; plaquettes d'accompagnement Répertoire ; Rapport sur les coûts prévisionnels des projets de salles), ainsi que les données les plus récentes concernant les interventions de l'ADRC.

La partie consacrée au département Répertoire a été refondue compte tenu des actions développées récemment.

Six chapitres structurent maintenant cette partie :

- les principes généraux d'action ;
- les différents films proposés ;
- la diffusion de copies et ses modalités ;
- les conditions de circulation des copies ;
- la recherche des ayants droit des films, notamment en liaison avec le site de la BIFI ;
- les bulletins du Répertoire et les informations.

La Photothèque

La photothèque de l'ADRC comprend en 2005 des clichés concernant près de 210 établissements de 164 villes pour un total de plus de 20.000 diapositives qui présentent les établissements de jour et de nuit dans leur insertion urbaine, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, comme les détails les plus significatifs de leur architecture et de leur aménagement.

Les photographies issues de ce fonds, **libres de droits de reproduction**, ont été utilisées en 2005 par des périodiques (professionnels, culturels ou d'information générale), par le CNC pour ses propres publications, pour la brochure *L'ADRC 20 ans d'actions pour le cinéma*, pour le site Internet de l'Agence, par les exploitants eux-mêmes, et occasionnellement dans un cadre universitaire. Citons particulièrement le Figaroscope, France 2, Les Cahiers du Cinéma et parmi nos partenaires professionnels l'AFCAE et la FNCF.

Elles servent également à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle.

3. Actions de formation

Afin de sensibiliser les divers publics qui peuvent être amenés à intervenir, ou à étudier, en matière d'équipements cinématographiques (gestionnaires de salles, collectivités, exploitants, enseignants), l'Agence participe régulièrement à des sessions de formation.

Ainsi, l'Agence pour le développement régional du cinéma a souhaité proposer depuis 2004, en étroite collaboration avec la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (FNCC), des sessions de formation particulièrement destinées aux élus locaux. Celles-ci ont rencontré un plein succès auprès des publics pour lesquels elles étaient conçues.

Dans ce cadre, l'architecte-conseil est intervenu aux côtés du Délégué général et du Secrétaire général de l'Agence.

D'autre part, l'Agence participe de manière très active aux enseignements dispensés dans le cadre de la formation « Distribution –Exploitation » de la FÉMIS.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, l'ADRC intervient dans le stage de formation organisé à Limoges pour de futurs professionnels de l'exploitation, animateurs et gestionnaires de salles de cinéma.

INTERVENTIONS DE FORMATION

UFOLIM	Animateurs-gestionnaires de salles	Sensibilisation à l'aménagement des cinémas
Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture	Elus et fonctionnaires territoriaux	Créer et rénover un cinéma

FORMATION DISTRIBUTION - EXPLOITATION DE LA FÉMIS

Enfin, l'architecte-conseil de l'Agence a participé avec les responsables de la FÉMIS à l'organisation du module d'enseignement consacré en mai et juin 2005 à la salle de cinéma et son architecture, à destination de la section « exploitants » pour la deuxième promotion des élèves de la filière « Distribution –Exploitation ».

Sont intervenus notamment dans ce module pour les aspects architecturaux et urbains :

- des architectes spécialisés,
- un architecte-urbaniste,
- la directrice du CAUE des Yvelines,
- le directeur du bureau d'études Accèsmétrie.

Le module a débuté par une journée d'immersion à Lille qui a permis aux élèves de visiter une diversité de cinémas et de contextes urbains : à Lomme, à Roubaix et à Lille. Cette journée co-organisée par l'ADRC et la DRAC Nord-Pas-de-Calais a conduit les étudiants à rencontrer différents intervenants : Gérard CLADEL, architecte-enseignant à l'Ecole d'Architecture de Versailles, Philippe TAVERNIER, conseiller cinéma à la DRAC, Michel VERMOESEN, exploitant du *Métropole* et du *Duplex*, les représentants du maire de Roubaix, le directeur du *Kinépolis* et François DELHAY, architecte du *Métropole*.

Le Délégué général de l'ADRC a présenté à l'ensemble de la promotion un exposé sur la diffusion des films en 2005 et l'action de l'Agence.

Mission

Patrimoine

1. Aide à la diffusion des films
2. Nouvelles actions
3. *Une mémoire en courts*
4. Services à destination des salles, Centre-ressources
5. Annexes

1. Aide à la diffusion des films

- **Modalités d'accès**

L'Agence poursuit la mise en circulation de films de répertoire en copies neuves à des conditions économiques aménagées (absence de minimum garanti, partage des recettes à hauteur de 50 %, mise à disposition d'un document destiné aux spectateurs, prise en charge du transport d'un éventuel intervenant) à destination principalement des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes (moins de 215.000 entrées annuelles par ville). La programmation de ces films est bien entendu faite avec à l'accord des distributeurs.

- **L'année 2005**

2005 correspond à la plus forte fréquentation enregistrée par la mission Répertoire et au nombre de salles programmées le plus important depuis sa mise en place en 2000. **Les copies ADRC ont en effet comptabilisé plus de 32.000 entrées l'an passé.** Le cycle John Ford, *L'Aurore* de Murnau (Les Grands Films Classiques) ou encore *Edvard Munch* de Peter Watkins (Co-errances) font partie des copies les plus largement diffusées sur l'ensemble du territoire.

À l'occasion de **l'événement Renoir** à la nouvelle Cinémathèque française et pour répondre aux demandes régulières des programmeurs en régions concernant les films de Jean Renoir, l'ADRC a initié en novembre 2005, avec l'accord des distributeurs concernés, une circulation de quatre de ses chefs-d'œuvre d'avant-guerre. *Le Crime de Monsieur Lange* (1935), *Les Bas-fonds* (1936), *La Bête humaine* (1938) et *La Règle du jeu* (1939) sont programmés sans relâche jusqu'au mois de juillet 2006. Ce cycle, ainsi que les derniers cycles de copies ADRC, **John Ford** et **Jean-Luc Godard**, sont d'ailleurs proposés avec un document spectateur conçu et édité par l'Agence en concertation avec les distributeurs.

Rappelons enfin que les propositions de **ciné-concerts** aux conditions aménagées sont particulièrement suivies. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances-événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au jeune public. Au total, plus de **150 projections en concerts** ont été organisées autour de 5 films différents : *Charley Chase Follies* de Leo McCarey, *L'Aurore* de F.W. Murnau, *Le Cameraman* avec Buster Keaton, *Gosses de Tokyo* de Yasujiro Ozu et plus récemment *Safety Last* avec Harold Lloyd. Ils ont été présentés en salles dans diverses formules musicales : solo, duo ou trio, dont les tarifs ont été adaptés aux besoins des exploitants. Il est à noter qu'une deuxième copie de *Safety Last* a été tirée lors du dernier trimestre 2005, afin de répondre à la demande des exploitants autour de ce film, qui fait l'objet de nombreux ciné-concerts. Les deux copies sont d'ores et déjà programmées jusqu'en juillet 2006.

En 2005, le nombre de salles qui ont eu recours aux copies ADRC Répertoire est en **nette augmentation** dans l'ensemble des régions et particulièrement en Aquitaine, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Auvergne et en Picardie. Enfin, pour la première fois depuis la création de la mission, des programmations se sont effectuées en Corse.

- **Les copies 2005**

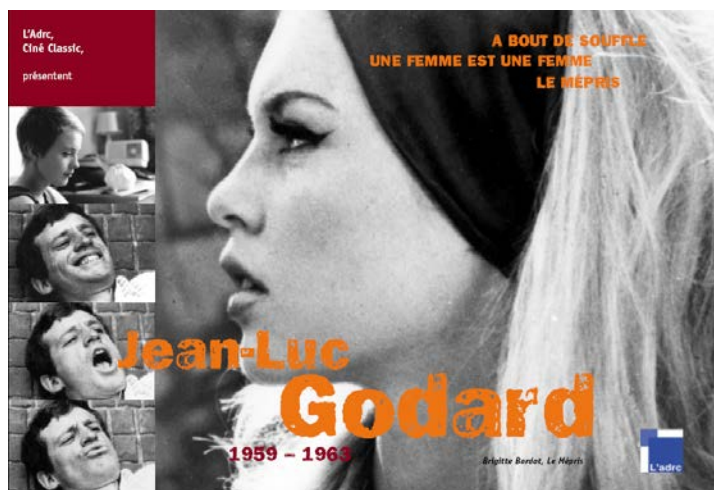
- **Cycle John Ford** : *Les Raisins de la colère* (1940), *Qu'elle était verte ma vallée* (1941), *La Poursuite infernale* (1946), distribué par Les Grands Films Classiques (3 copies)
- **Cycle Jean-Luc Godard** : *À Bout de souffle* (1959), *Une femme est une femme* (1961), *Le Mépris* (1963), distribué par [Ciné Classic](#) (3 copies)
- **Cycle Jean Renoir** : *Le Crime de Monsieur Lange* (1935), *Les Bas-fonds* (1936), *La Bête humaine* (1938), distribué par [Connaissance du Cinéma](#) (3 copies)
- *Cette sacrée vérité* (1937), Leo McCarey, distribué par Les Grands Films Classiques (1 copie)
- *Edvard Munch* (1973), Peter Watkins, distribué par [Co-errances](#) (1 copie)
- *Gosses de Tokyo* (1932), Yasujiro Ozu, distribué par [Carlotta Films](#) (1 copie*)
- *Haute pègre* (1932), Ernst Lubitsch, distribué par Les Grands Films Classiques (1 copie)
- *Il était un père* (1942), Yasujiro Ozu, distribué par [Carlotta Films](#) (1 copie)
- *La Femme de Seisaku* (1965), Yasuzo Masumura, distribué par [Zootrope Films](#) (1 copie)
- *La Fille à la valise* (1960), Valerio Zurlini, distribué par Gémini Films (1 copie)
- *La Fureur de vivre* (1955), Nicholas Ray, distribué par [Carlotta Films](#) (1 copie*)
- *La Règle du jeu* (1939), Jean Renoir, distribué par Les Grands Films Classiques (1 copie*)
- *Le Cameraman* (1928), Buster Keaton, distribué par Les Grands Films Classiques (1 copie)
- *Le Rebelle* (1948), King Vidor, distribué par [Swashbuckler Films](#) (1 copie)
- *Matador* (1960), Pedro Almodovar, distribué par Films sans Frontières (1 copie**)
- *Monte là-dessus* (1923), Harold Lloyd, distribué par [Carlotta Films](#) (2 copies)
- *Orfeu Negro* (1958), Marcel Camus, distribué par [Cinéma Public Films](#) (1 copie)
- *Tatouage* (1966), Yasuzo Masumura, distribué par [Zootrope Films](#) (1 copie)

* Copie mise à disposition – aux conditions ADRC – par le distributeur

** Copie financée dans le cadre du dispositif Petites Villes

Trois documents ont été édités en 2005 :

- John Ford, édité par l'ADRC à 10.000 exemplaires
- Jean-Luc Godard, édité par l'ADRC à 10.000 exemplaires
- Jean Renoir, édité par l'ADRC à 10.000 exemplaires



- **Les résultats**

Les copies ADRC ont totalisé 735 programmations, soit une fréquentation de **32.000** entrées. Les réservations des copies 2005 se poursuivront bien entendu en 2006.

Depuis 2000, les copies ADRC patrimoine ont ainsi généré plus de 118.000 entrées tous cycles confondus (ces résultats ne sont pas définitifs car les copies 2005 sont toujours en circulation).

En 2005, 275 salles ont eu recours aux copies ADRC Répertoire (dont 107 nouvelles salles). Au total, depuis la création de la mission près de 500 salles ont travaillé au moins une fois avec l'ADRC Répertoire.

80 % des programmations ont été organisées dans des salles de Petites Villes et de Villes Moyennes (dénomination définie selon les critères ADRC, villes réalisant moins de 215.000 entrées annuelles). Rappelons que la plupart de ces salles étaient peu prises en compte, voire pas du tout, par les distributeurs actifs sur le film de répertoire.

- **De nouveaux partenaires**

En 2005, nous nous sommes associés à quatre nouveaux distributeurs avec lesquels nous n'avions jamais travaillé. Il s'agit de **Ciné Classic** pour le cycle Godard, **Cinéma Public Films** pour *Orfeu Negro* de Marcel Camus, **Co-errances** pour *Edvard Munch* de Peter Watkins, **Gémini Films** pour *La Fille à la valise* de Valerio Zurlini. L'Agence poursuit par ailleurs son travail avec les 17 distributeurs suivants : **Acacias, Action/Théâtre du Temple, Argos Films** (Une mémoire en courts), **Arkéïon Films, Artédis, Carlotta Films, CIPA, Connaissance du Cinéma, Gébéka Films, Les Grands Films Classiques, Les Films du Jeudi** (Une mémoire en courts), **Les Films de Mon Oncle, Les Films du Paradoxe, Les Films Sans Frontières, Mk2, Swashbuckler Films, et Zootrope Films.** Les contacts pris avec ces distributeurs ont par ailleurs permis d'avoir un accès privilégié à leurs catalogues et à l'ensemble de leurs activités de diffusion.

- **Total des titres et des copies**

2005	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	24	-
Nombre de copies	25	-

2004	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	20	6
Nombre de copies	20	30

2003	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	13	1
Nombre de copies	16	1

2002	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	17	6
Nombre de copies	27	30

NB : En 2002, les copies des courts-métrages de Tati ont été mises à disposition par le distributeur.

2001	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	17	9
Nombre de copies	20	45

2000	Longs métrages	Courts métrages
Nombre de titres	11	-
Nombre de copies	23	-

- **Détail des programmations par cycles**

Copies 2005

Titre du cycle / Film	Nombre de programmations
John Ford	64
Jean-Luc Godard	25
Jean Renoir	3**
<i>Cette sacrée vérité</i>	- *
<i>Edvard Munch</i>	41
<i>Gosses de Tokyo</i>	4
<i>Haute pègre</i>	16
<i>Il était un père</i>	15
<i>La Femme de Seisaku</i>	21
<i>La Fille à la valise</i>	3
<i>La Fureur de vivre</i>	1
<i>La Règle du jeu</i>	1**
<i>Le Cameraman</i>	6
<i>Le Rebelle</i>	- *
<i>Matador</i>	15
<i>Monte là-dessus</i>	30
<i>Orfeu Negro</i>	23
<i>Tatouage</i>	18
Total	286

* Début de circulation ADRC : 2006.

** Début de circulation ADRC : fin novembre 2005

Copies 2004

Titre du cycle / Film	Nombre de salles programmées
Ingmar Bergman	43
Rainer Werner Fassbinder	32
<i>Charley Chase Follies</i>	21
<i>La Flibustière des Antilles</i>	2*
<i>L'Aurore</i>	2*
<i>Le Temps des Gitans</i>	25
<i>Les Trois Mousquetaires</i>	19
<i>Ordet</i>	12
<i>Rendez-vous avec la Peur</i>	18
<i>Un Mariage à Boston</i>	23
Total	197

* Début de circulation ADRC : décembre 2004.

Copies tirées de 2000 à 2003

Cycles : Robert Bresson, Louise Brooks , Luis Buñuel , Federico Fellini, Stanley Kubrick, Max Ophuls, Yasushiro Ozu, Pier Paolo Pasolini, Pier Paolo Pasolini, années 60, Otto Preminger, Andrei Tarkovski, Jacques Tati, François Truffaut, François Truffaut (Doinel et polars).

Titres uniques : *The Blues Brothers, Le Bon la brute et le truand, Les Contes de l'Horloge magique, Dark Crystal, Le Dirigeable volé, Impression de montagne et d'eau, Love Streams, Rencontres du 3ème type, Le Roi et l'Oiseau, Les Temps Modernes, Un Enfant de Calabre.*

2. Nouvelles actions

A. Les ciné-concerts

Depuis septembre 2004, le département Répertoire de l'ADRC permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des séances de ciné-concerts "clé en main" à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au jeune public.

Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées : absence de minimum garanti, partage des recettes avec le distributeur à hauteur de 50 %.
- Accès à des tarifs négociés auprès de 10 musiciens.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document destiné aux spectateurs.

• Résultats

Au total, plus de 150 projections en concerts ont été organisées autour de cinq films différents : *Charley Chase Follies* de Leo McCarey, *L'Aurore* de F.W. Murnau, *Le Cameraman* avec Buster Keaton, *Gosses de Tokyo* de Yasujiro Ozu et plus récemment *Safety Last* avec Harold Lloyd. Ils ont été présentés en salles dans diverses formules musicales : solo, duo ou trio, dont les tarifs ont été adaptés aux besoins des exploitants.

• Quelques salles participantes

Ces titres ont été programmés de manière individuelle par les exploitants ou dans le cadre d'une circulation coordonnée par une association régionale.

Charley Chase Follies, Leo Mc Carey (circulation, septembre 2004)

Aix-en-Provence (Institut de l'Image), Antony, Ars-sur-Moselle, Beauvais (Cinéma Agnès Varda et Cinespace), Caen, Elbeuf, Fécamp, Gisors, Isigny-sur-Mer, Louviers, Morlaix, Quimperlé, Rieupeyroux, Saint-Ouen, Saint-Pol-de-Léon, Versailles, Vire.

ASSOCIATIONS REGIONALES	VILLES
Association des Cinémas du Centre	Le Blanc, Blois, Châteauroux, Chinon, Montbazou, Richelieu
Ciné 93	Le Blanc-Mesnil, La Courneuve, Pantin, Romainville, Stains
Cinissonne	Chilly-Mazarin, Viry-Châtillon
CLAP Poitou-Charentes	Châtelleraut, Chauvigny, Chef-Boutonne, Gençay, Jonzac, Melle, Parthenay, Saint-Pierre-d'Oléron, Surgères
Ecrans de la Drôme et l'Ardèche	Buis-les-Baronnies, Crest, Loriol, Montélimar, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Vallier, Le Teil, Valence
Graine d'Image	Château-du-Loir, Le Lude, Le Mans, Mulsanne, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais, Saint-Saturnin, Vibraye
Plan Séquence	Berck, Douai, Lille, Saint-Pol-sur-Ternoise
Plein Champ	Le Chambon-sur-Lignon, Clermont-Ferrand (Le Rio), Cournon, Mauriac, Saint-Flour

L'Aurore, Murnau (circulation, décembre 2004)

Agen, Aix-en-Provence (Institut de l'Image), Arcachon, Andernos, Auch, Bron, Caen, Cahors, Chinon, Conflans-Sainte-Honorine, Douvres, Equeurdreuille, Gençay, Guéret, La Réole, La Roche-sur-Foron, Lure, Maisons-Laffitte, Muret, Poitiers (Le Dietrich), Sabre, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Tournus, Tulle, Versailles.

ASSOCIATIONS REGIONALES	VILLES
Association des Cinémas du Centre	Le Blanc, Châteauroux, Issoudun, Montbazou, Montrichard, Nogent-le-Rotrou, Richelieu, Romorantin, Saint-Aignan, Vierzon
ACPG	Blanquefort, Castres, Pessac, Sarlat
Cinémaginaire	Carcassonne et Argelès
Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche	Aubenas, Beaurepaire, Buis-les-Baronnies, Crest, Die, Dieulefit, Guilherand, Loriol, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Vallier, Valence, Vernoux

Safety Last, Sam Taylor (circulation, septembre 2005)

Le Blanc-Mesnil, Champigny-sur-Marne, Créteil, Brive-la-Gaillarde, Eyguières, Fontenay-sous-Bois, Mornant, Port-de-Bouc, Vitrolles.

ASSOCIATIONS REGIONALES	VILLES
Association des Cinémas du Centre	Issoudun, Orléans, Richelieu, Saint-Aignan
Ciné-goûter	Malakoff, Sceaux
CLAP Poitou-Charentes	Châtellerault, Chauvigny, Gençay, Jarnac, Jonzac, Melle, Poitiers (Le Dietrich), Ruffec, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Savinien
Graine d'Image	Mulsanne, Mamers, Sablé

Gosses de Tokyo, Yasujiro Ozu (circulation, octobre 2005)

Guéret, Mulsanne, Vanves.

Le Cameraman, Edward Sedgwick (circulation, septembre 2005)

Argenteuil, Hérouville-Saint-Clair, Meythet, Narbonne, Nyons, Vaison-la-Romaine.

• **Exemples d'actions menées**

Les actions présentées ci-dessous témoignent du développement des ciné-concerts ADRC et atteste de l'apport essentiel que constituent : les conditions aménagées et le spectacle "clé en main" fourni par les musiciens. Ils permettent par ailleurs de souligner les différentes manières selon lesquelles l'organisation de ciné-concerts ADRC peut être utilisée pour renforcer le positionnement et l'identité d'une salle aujourd'hui.

Le CLAP Poitou-Charentes

Début 2005, en partenariat avec l'ADRC, l'association de salles le CLAP Poitou-Charentes a programmé avec succès le ciné-concert *Charley Chase Follies* (avec le pianiste Jacques Cambra). Fortes de cette expérience, les 10 salles qui composent cette association se sont depuis engagées sur un travail plus approfondi autour du thème *musique et cinéma*. Ainsi, en novembre dernier, c'est Christopher Björström qui accompagnait au piano le classique du burlesque avec Harold Lloyd : *Safety Last*. Les échanges et rencontres avec le public ont cette fois encore été très appréciés par les programmeurs de salles.

"Nous faisons 1 à 2 ciné-concert(s) par an. Celui-ci a été très apprécié par le public, et plus particulièrement l'introduction de Jacques Cambra." *L'Eldorado, Saint-Pierre d'Oléron*

"Une initiative pertinente. L'association régionale, Le CLAP Poitou-Charentes, envisage un travail plus approfondi entre musique et cinéma." *Le Méliès, Melle*

Le cinéma Jean Carmet de Mornant

Dans le cadre du dernier festival Cinéfilou, qui se déroule chaque année durant les vacances de la Toussaint, le cinéma Jean Carmet de Mornant a fait appel à l'ADRC pour la programmation d'un ciné-concert destiné au jeune public. 275 personnes, dont beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents, sont venus découvrir, à une séance de 20h30, un sommet du cinéma burlesque (*Safety Last* d'Harold Lloyd) mis en musique par le duo Jazz de Karim Gherbi (contrebasse) et Laurent Marode (piano). Devant le succès public de cette séance exceptionnelle, le programmeur a d'emblée recontacté l'ADRC afin d'organiser un nouveau ciné-concert. Il est d'ores et déjà prévu que ce sera autour du *Cameraman* de Buster Keaton.

"La mise en place d'une soirée comme un ciné-concert demande une bonne organisation au niveau de la technique, la programmation, les contacts, le coût, etc., et l'ADRC propose des animations à des conditions raisonnables. Le public est très sensible et demandeur de ce genre de manifestation, qui a un très fort impact." *Le cinéma Jean Carmet, Mornant*

L'association Plan Séquence

Depuis 1989, l'association Plan Séquence développe sur la région Nord-Pas-de-Calais, un programme de diffusion de films du répertoire. Des projections sont régulièrement proposées à Lille, Douai, Arras, Hénin-Beaumont, Saint-Pol-sur-Ternoise ou encore Berk-sur-Mer. Le Programme Charley Chase accompagné par Jacques Cambra a ainsi été particulièrement bien accueilli dans ces deux dernières petites villes.

Le cinéma Le Sélect à Antony

C'est dans le cadre de la Fête de la Musique que le cinéma Le Sélect d'Antony a organisé son premier ciné-concert avec l'ADRC. Les courts métrages de *Charley Chase Follies* ont ainsi été présentés le 21 juin 2005, accompagnés par Karim Gherbi (contrebasse) et Laurent Marode (piano). Satisfait de cette séance, Le Sélect a décidé de renouveler l'expérience. *Safety Last* sera ainsi présenté, en ciné-concert, le 21 juin prochain, dans le cadre d'un ciné-goûter.

- **Prochaines actions**

Les Deux orphelines de David Wark Griffith (1921) sera disponible à partir du 5 juillet 2006 aux conditions ADRC. Plusieurs ciné-concerts proposés en solo, duo et trio sont d'ores et déjà présentés aux salles dans le cadre de journées professionnelles. Un document spectateur a été spécialement conçu en collaboration avec le distributeur (Madadayo films) et les Cahiers du Cinéma. Ce document a été édité à 8.000 exemplaires par l'ADRC. À partir du mois de septembre 2006, L'ADRC proposera par ailleurs dans la continuité de l'événement Renoir, un programme de deux films muets : *La Petite marchande d'allumettes* (1927), et *La Fille de l'eau* (1924).



B. Les copies jeune public

L'ADRC prolonge depuis 2004, avec l'accord du distributeur (une nouvelle convention étant établie), la disponibilité des copies ADRC de films destinés particulièrement au jeune public. Ces copies (*Les Contes de l'horloge magique*, *Le Roi et l'Oiseau*, *Le Dirigeable volé*, *Les Temps Modernes*, *Les 400 coups*) financées dans le cadre du dispositif Petites Villes viennent ainsi compléter les copies existantes du département Répertoire. Ainsi la liste complète des films issus des différents dispositifs est la suivante :

À partir de 5 / 6 ans

Impression de montagne et d'eau de Hu Jinquing - Zhou Kequin - Te Wei (Les Films du Paradoxe)

Les Contes de l'horloge magique de Ladislav Starevitch (Gébéka Films)

Le Roi et l'oiseau de Paul Grimault (Gébéka Films)

À partir de 7 / 8 ans

Charley Chase Follies de Leo McCarey (Les Grands Films Classiques),

Dark crystal de Frank Oz et Jim Henson (Carlotta Films),

Le Dirigeable volé de Karel Zeman (Gébéka Films)

La Flibustière des Antilles de Jacques Tourneur (Carlotta Films)

Jour de fête, *Les Vacances de M. Hulot*, *Mon Oncle* de Jacques Tati (Les Films de Mon Oncle)

Les Temps modernes de Charles Chaplin (MK2)

Les Trois mousquetaires de George Sidney (Swashbuckler Films)

Les 400 coups de François Truffaut (MK2)

Films disponibles pour le public adolescent :

L'Aurore de F.W. Murnau (Les Grands Films Classiques)

Le Baiser du tueur, *Ultime razzia*, *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick (Théâtre du Temple)

L'Enfance d'Ivan, *Andreï Roublev*, *Stalker* d'Andreï Tarkovski (Arkéion Films)

Rendez-vous avec la peur de Jacques Tourneur (Les Grands Films Classiques)

Le Temps des gitans d'Emir Kusturica (Carlotta Films)

Tirez sur le pianiste, *La Mariée était en noir*, *La Sirène du Mississippi* de François Truffaut (MK2)

Une mémoire en courts, Pierre Braunberger (en collaboration avec L'Agence du Court Métrage et les Films du Jeudi)

Une mémoire en courts, Jacques Tati (en collaboration avec L'Agence du Court Métrage et Les Films de Mon Oncle)

Une mémoire en courts, Anatole Dauman (en collaboration avec L'Agence du Court Métrage, Connaissance du Cinéma et Argos Films)

Ces copies disponibles pour des séances "jeune public" peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels selon les conditions générales de l'accompagnement des films de répertoire. L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant (conditions valables uniquement sur les copies ADRC).

3. Bilan *Une mémoire en courts*

Compte tenu des contraintes budgétaires, l'ADRC n'est pas en mesure de mener cette action en 2005. Les trois volets de cette opération réalisés depuis 2001 sont néanmoins toujours disponibles.

- **Présentation**

L'opération *Une mémoire en courts*, inaugurée en 2001 avec neuf films produits par Pierre Braunberger dans les années 1950 et 60, a permis d'associer le travail de la Mission Répertoire de l'ADRC à celui de L'Agence du Court Métrage. Une convention a permis de définir les compétences et les missions respectives des deux associations. La deuxième édition a été consacrée aux films courts de Jacques Tati dont les copies ont été mises à disposition par le distributeur. Le troisième volet, disponible depuis le mois de mars 2004, est consacré aux productions Anatole Dauman (Argos).

- **Les films**

- 9 films produits par Pierre Braunberger : *Toute la mémoire du monde* Alain Resnais 1956 / *Tous les garçons s'appellent Patrick* **Jean-Luc Godard** 1957 / *Le Chant du styrène* **Alain Resnais** 1958 / *L'Amour existe* **Maurice Pialat** 1961 / *À la mémoire du rock* François **Reichenbach** 1963 / *Drame du taureau* **Lucien Clergue** 1965 / *Les Veuves de quinze ans* **Jean Rouch** 1966 / *La Sixième face du Pentagone* **Chris Marker** 1967 / *La Direction d'acteurs par Jean Renoir* **Gisèle Braunberger** 1968. En partenariat avec Les Films du Jeudi.
- 5 films autour de Jacques Tati : *Cours du soir* **Nicolas Ribowski** 1967/ *Soigne ton gauche* **René Clément** 1936/ *L'Ecole des facteurs* **Jacques Tati** 1947/ *Au-delà de Playtime* montage d'archives 2002/ *Forza Bastia 78 ou l'île en fête* **Jacques Tati** et **Sophie Tatischeff** 1978-2000. En partenariat avec Les films de Mon Oncle.
- 6 films produits par Anatole Dauman : *Symphonie mécanique* **Jean Mitry** 1955/ *Les Oiseaux sont des cons* **Chaval** 1965/ *Broadway by Light* **William Klein** 1957/ *La Première nuit* **Georges Franju** 1957/ *Vive la baleine* **Mario Ruspoli** et **Chris Marker** 1972/ *À Valparaiso* **Joris Ivens** 1963. En partenariat avec Argos Films et Connaissance du Cinéma. Programme disponible depuis le 3 mars 2004.

- **Accompagnement**

Un document spectateur, conçu par L'Agence du Court Métrage en concertation avec l'ADRC et le distributeur est disponible gratuitement pour les salles diffusant les films de l'opération.

L'ADRC et L'Agence du Court Métrage ont établi une liste commune de personnes susceptibles d'accompagner le programme. Rappelons que l'ADRC finance les frais de déplacement de ces intervenants (universitaires, critiques) qui animent des débats en salles.

• **Résultats**

Nombre de programmations réalisées

En programme

	2001	2002	2003	2004	2005	Total
BRAUNBERGER	71	27	15	3	4	120
TATI		81	21	14	3	119
DAUMAN				23	3	26

À la carte

	2001	2002	2003	2004	2005	Total
<i>L'Amour existe</i>	13	12	20	9	11	65
<i>Le Chant du styrène</i>	8	8	19	4	6	45
<i>Tous les autres s'appellent Patrick</i>	NC	NC	NC	4	6	10
<i>La Sixième face</i>	5	5	16	7	3	36
<i>L'Ecole des facteurs</i>		23	21	7	11	62
<i>Soigne ton gauche</i>		12	10	5	10	37
<i>Symphonie mécanique</i>		NC	NC	NC	2	2
<i>La Première nuit</i>		NC	NC	NC	9	9
<i>Broadway by light</i>		NC	NC	NC	2	2
<i>Les Oiseaux sont des cons</i>		NC	NC	NC	7	7
<i>Vive la baleine</i>		NC	NC	NC	2	2
<i>À Valparaiso</i>		NC	NC	NC	2	2

4. Services à destination des salles, Centre-ressources

- **Interventions en salles**

Le repérage d'intervenants (universitaires, rédacteurs ou critiques des *Cahiers du Cinéma*, *Positif*, membres d'associations...) s'est poursuivi en 2005. Ce repérage a été renforcé grâce à l'envoi régulier d'un questionnaire destiné aux intervenants et précisant leurs domaines de compétence. Une centaine d'intervenants ont été repérés depuis la création de la mission.

L'ADRC prend en charge leurs frais de déplacements pour les salles programmant les copies de l'Agence. Les interventions ont été particulièrement nombreuses sur les cycles.

À la suite du dossier réalisé sur les ciné-concerts (Bulletin du Répertoire n°11), l'Agence a réalisé également un annuaire des musiciens spécialisés dans l'accompagnement du cinéma muet. Ce dossier est disponible en ligne sur le site de l'ADRC (rubrique Répertoire).

En 2006, l'ADRC proposera à destination principalement du jeune public des rencontres de sensibilisation autour des films d'animation et des films muets disponibles auprès de l'ADRC.

Ces ateliers de découverte de l'image animée permettront de manière ludique de parcourir l'histoire du cinéma, de la lanterne magique aux dernières techniques d'animation. Ces séances seront encadrées par des professionnels et proposées par l'ADRC à des conditions aménagées.

- **Mise en réseau**

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'AFCAE. Le document John Ford édité par l'ADRC a bénéficié d'un soutien partenarial de l'AFCAE qui a relayé l'information auprès de ses adhérents par l'envoi d'une note d'information.

Dans le cadre des séances spéciales « Un Eté au ciné - Cinéville 2004 », l'ADRC a mis à disposition des salles du dispositif des films de répertoire en copies neuves. La salle doit s'engager à programmer le film à raison de deux séances par titre dont une séance rencontre avec un intervenant proposé par l'ADRC, qui prend également en charge ses frais de transport.

Un document intitulé "*La Rémunération des intervenants*" a été réalisé en partenariat avec L'Agence du Court Métrage, Kyrnéa et Alain Garel (formateurs aux métiers de l'audiovisuel et critique). Ce document guide permet aux salles de mieux connaître les différents moyens en vigueur pour rémunérer un intervenant selon son statut.

L'Agence a participé, du 26 octobre au 1er novembre 2005, à la 4^{ème} Fête du cinéma d'animation. Organisée par l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA), elle proposait sur tout le territoire des projections, des expositions et des rencontres en salle avec les publics. L'ADRC y participait en proposant aux salles de Picardie et du Tarn : *Les Contes de l'horloge magique* et *Le Roi et l'Oiseau*. C'est le réalisateur Jean Rubak (Intervenant repéré par l'ADRC) qui animait les rencontres avec les publics.

L'Agence poursuit le développement du travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations régionales et ententes de programmation actives sur le secteur du Répertoire, dont : ACC, ACOR, ACPG, ACREAMP, ACRIF, AFCl, Cinéma 93, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne, Cinessonne, Le CLAP Poitou-Charentes, Graines d'Images, Les Ecrans d'Armor, Les Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche, MACAO, Plan Séquence, Plein Champ, SAGEC-Ciné 32.

- **Les prévisionnements**

À la suite du bilan de la Mission Patrimoine réalisé en 2004, l'ADRC organise en régions – à la demande des salles – des journées de projections et de réflexion afin de connaître les freins et problèmes liés à la diffusion de films du patrimoine en salles. Ces journées permettent également d'informer et de sensibiliser les programmeurs aux différentes approches de programmation des films de répertoire en salles. Echanges et discussions entre professionnels (exploitants, distributeurs, institutions) sont au programme de ces journées consacrées à la programmation des films du répertoire en salles.

En 2005, les projections et présentations suivantes se sont déroulées en collaboration avec le service diffusion de l'ADRC et les associations régionales.

Date	Cinéma	Programme	Association régionale
10 Fév.	Château-du-Loir	<i>Gosses de Tokyo</i>	Graine d'images
28 Avr.	Carry-le-Rouet	<i>Charley rate son mariage</i> , Mc Carey / Ciné-concert, Laurent Marode (piano), Karim Gherbi (Contrebasse) <i>L'Extravagant Mr Ruggles</i> , Mc Carey <i>Gosses de Tokyo</i> , Ozu / Ciné-concert, Laurent Marode (piano), Karim Gherbi (Contrebasse) <i>Symphonie mécanique</i> , Mitry -UMC Dauman <i>La Femme de Seisaku</i> , Masumura <i>Le Blues entre les dents</i> , Manthoulis	
Avril	Quimperlé	<i>Monte là-dessus</i> , Taylor	Daoulagad Breizh Gros Plan
08 Sept.	Mers-les-Bains	<i>Monte là-dessus</i> , Taylor	ACAP De la suite dans les images
14 Sept.	Charlieu	<i>Monte là-dessus</i> , Taylor	GRAC – ACRIRA – CIB – Les écrans de la Drôme et de l'Ardèche
30 Sept.	Saint-Pierre-d'Oléron	<i>Haute Pègre</i> , Ernst Lubitsch	Le CLAP
16 Nov.	Sées	<i>La Fille à la valise</i> , Zurlini <i>Le Cameraman</i> , Sedgwick / Ciné-concert Frédéric Loméro (Guitare)	Macao
23 Nov.	Sommières	<i>Cette sacrée vérité</i> , Mc Carey	

- **La base de données**

L'Agence continue la collecte des catalogues des principaux distributeurs qui lui ont permis de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit.

Les informations sont disponibles sur le site de la BiFi, rubrique *Ciné-Sources*. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent. Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salle en France, ainsi que les références du catalogue des collections de la BiFi. Cette base est actualisée en permanence. Environ 8.000 **requêtes** ont été enregistrées en 2005. Rappelons que cette base de données permet de repérer 9.000 titres et leur distributeur.

Ce service est également disponible par téléphone auprès de la mission Répertoire.

- **Le Bulletin du Répertoire**

Diffusé à 1.300 exemplaires auprès des salles de cinéma, distributeurs, associations nationales et régionales, cinémathèques, partenaires et adhérents de l'ADRC, *Le Bulletin du Répertoire* constitue à l'heure actuelle, avec le courrier de l'Art et Essai, le seul lien entre les différents acteurs de la diffusion du répertoire cinématographique en salles en France.

Compte tenu des baisses de budget en 2006, et afin de préserver sa fréquence de trois numéros par an, nous sommes contraints de changer la formule de cette lettre d'information. Celle-ci sera réalisée, dorénavant, en interne par le département Répertoire et envoyée majoritairement par courrier électronique.

Outre l'actualité des reprises et des rééditions, chaque numéro fait l'objet d'un Focus et d'un dossier spécial. En 2005, les sujets des deux bulletins ont été les suivants :

Bulletin du Répertoire n° 15 (Novembre 2005)

Focus : La fréquentation du Répertoire

Dossier : Les aides du CNC à la distribution de films réédités.

Bulletin du Répertoire n° 14 (Juin 2005)

Focus : Les prévisionnements Répertoire en région

Dossier : Les associations régionales programmant le Répertoire.

Bulletin du Répertoire n° 13 (Janvier 2005)

Focus : Les copies du département Répertoire en 2004

Dossier : La recherche de droits sur Internet. La base BiFi-ADRC.

- **Edition de documents ADRC**

Pour chaque circulation de cycles, l'Agence conçoit des documents destinés aux spectateurs. Ces documents, mis gratuitement à disposition des salles, sont conçus notamment à partir du matériel de communication transmis par les distributeurs. Pour chaque document, la mission Répertoire passe commande auprès d'un spécialiste de l'œuvre d'un texte original rédigé spécialement pour l'occasion. En 2005, trois textes, de Marc Céruselo (Jean-Luc Godard), N.T. Binh (John Ford) et Olivier Curchod (Jean Renoir), ont été édités.

Ces documents sont tirés à 10.000 exemplaires.

- **Autres services**

D'autres informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants (pour accompagner les copies ADRC mais aussi les initiatives locales des salles), mise en relation avec des salles ayant monté des opérations semblables, recherches thématiques, documentation, etc.

- **Le site Internet ADRC**

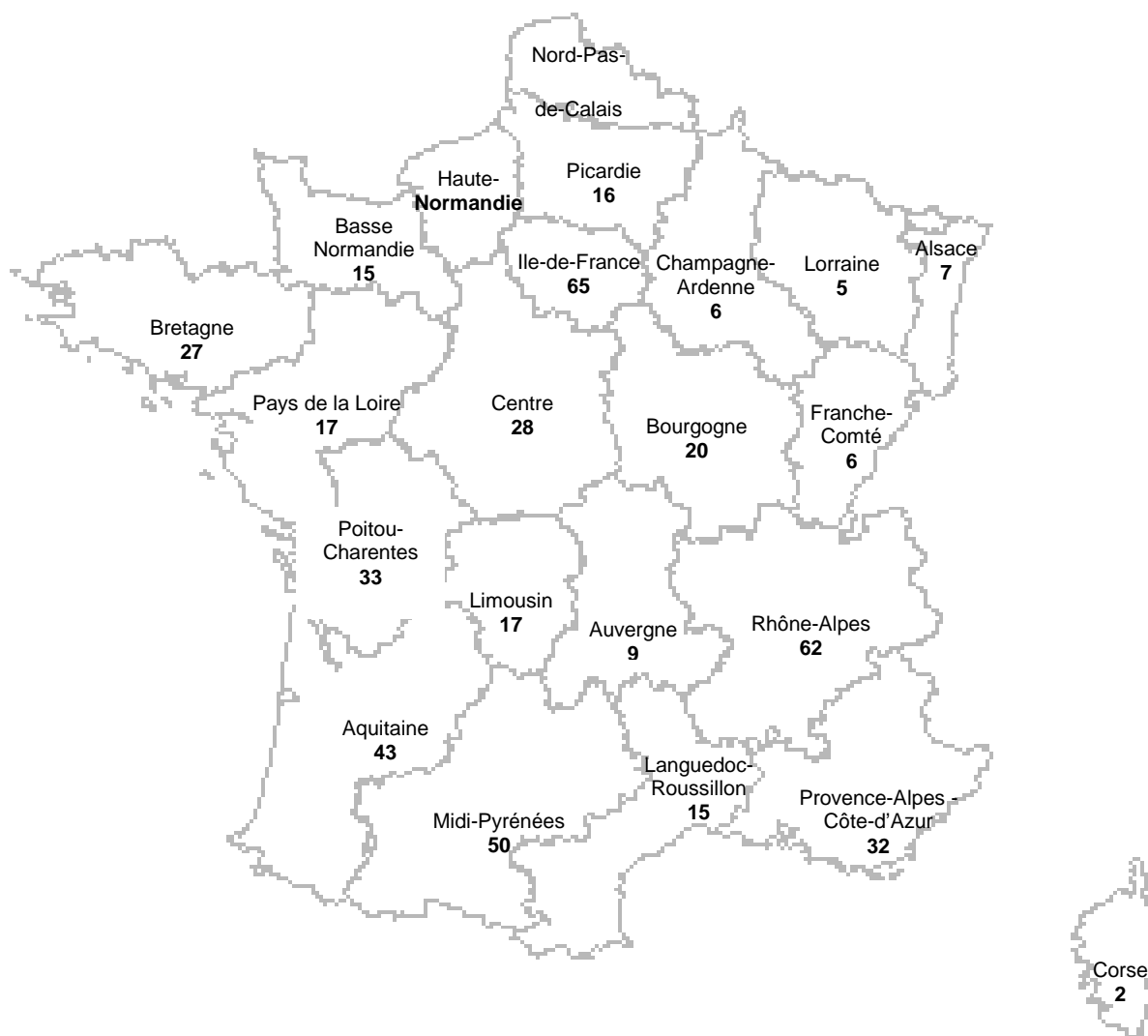
La nouvelle version du site internet de l'ADRC est en ligne depuis septembre 2004. Dans sa nouvelle rubrique « Actualités », vous pouvez découvrir l'Agenda, la Lettre d'information de l'ADRC et tout document récemment mis à disposition. La rubrique *Films du répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. Ces informations sont accessibles sous la forme suivante :

- Présentation du département et services proposés ;
- Diffusion de copies et accompagnement ;
- Conditions de circulation ;
- Cycles et films (toutes les copies ADRC, les cycles, les courts et longs métrages, le jeune public et les ciné-concerts) ;
- Recherche d'ayants droit et liens utiles (un lien vers Ciné-Sources est accessible via cette page).

De nombreuses informations sont disponibles en téléchargement : les documents d'accompagnement, le Bulletin du Répertoire, la liste des distributeurs et des intervenants repérés par l'ADRC, ainsi qu'un dossier sur les ciné-concerts.

5. Annexes Répertoire

Répartition des salles par région 2000-2005 *



* Salles ayant programmé au moins une fois une copie ADRC Patrimoine au cours de la période 2000 2005

EVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES PAR REGION (2004-2005)

REGIONS	2004	2005	Evolution (nombre de salles)
Alsace	7	7	0
Aquitaine	30	43	13
Auvergne	5	9	4
Bourgogne	18	20	2
Bretagne	22	27	5
Centre	25	28	3
Champagne-Ardenne	5	6	1
Corse	0	2	2
Franche-Comté	6	6	0
Ile-de-France	59	65	6
Languedoc-Roussillon	5	15	10
Limousin	17	17	0
Lorraine	1	5	4
Midi-Pyrénées	45	50	5
Nord-Pas-de-Calais	16	23	7
Basse-Normandie	15	15	0
Haute-Normandie	12	15	3
Pays de la Loire	14	17	3
Picardie	10	16	6
Poitou-Charentes	16	33	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21	32	11
Rhône-Alpes	57	62	5
TOTAL	406	513	107

L'accès au film

Tirages et circulations de copies supplémentaires

1. L'accès au film – Synthèse
2. Localités desservies
3. Répartition géographique des copies par région ADRC
4. Répartition des entrées
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures
6. Répartition par nationalités
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films
9. Art et Essai
10. Répartition par distributeur, et part des interventions ADRC

1. L'accès au film

Synthèse

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement à la demande du CNC l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai.

L'ADRC procède au tirage de copies dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant moins de 35.000 entrées annuelles) : tirages de copies opérés par l'intermédiaire des correspondants régionaux de l'Agence qui en contrôlent la circulation ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 35.000 à 215.000 entrées annuelles) : tirages contrôlés par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 80 copies ;
- **Art et Essai** : procédure analogue dans son mode de fonctionnement à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 80 copies.

La répartition des copies tirées en 2005 est la suivante :

Procédure PETITES VILLES	121 titres	1 349 copies
Procédure VILLES MOYENNES	16 titres	342 copies
Procédure « ART ET ESSAI »	14 titres	101 copies

ENSEMBLE	123 titres	1 792 copies
-----------------------	------------------------	---------------------

Certains titres ont bénéficié simultanément de plusieurs procédures : les 16 titres en procédure Villes Moyennes ont bénéficié de copies Petites Villes, ainsi que 12 titres sur 14 en procédure Art et Essai. Seuls 2 films donc (pour 4 copies au total) n'ont pas donné lieu à un tirage de copies au titre des Petites Villes. Il s'agit de *Sommeil amer* et de *The Corporation* dans le dispositif Art et Essai.

Evolution 2005

De même que la fréquentation générale en recul très sensible, les entrées réalisées sur les circulations de copies ADRC en 2005 connaissent une baisse importante. Le total des entrées diminue ainsi de 32 %, les entrées réalisées par les films sortis dans l'année baissant de 34,8 %, et les entrées réalisées dans l'année 2005 par les films sortis l'année précédente étant par contre, par rapport à l'exercice précédent, en progression de 85,7 %.

Nous le savons, la chute générale de fréquentation de l'année 2005 est de l'ordre de 10 % en moyenne sur l'ensemble du territoire, mais pour les exploitations petites et moyennes, cette baisse est nettement plus importante, de 15 % à plus de 30 % en fonction des localités, selon les déclarations des exploitants.

Les premières analyses sur ce recul de la fréquentation générale en 2005 font état d'un déficit « qualitatif » de l'offre de films, d'un manque de films dits porteurs. Ainsi, la meilleure performance française ne réalise que la moitié des entrées de celle de l'année 2004, et pour les 20 premiers films de 2005, les résultats sont inférieurs de 13 millions à ceux de l'année précédente. Par ailleurs, il semble que ce déficit d'offre s'enregistre également dans le champ de l'Art et Essai.

Ceci explique que dans un tel contexte de recul, qui traditionnellement se traduit au niveau de l'Agence par des demandes, et donc des interventions, accrues, les interventions en copies supplémentaires aient elles-mêmes diminué, globalement de 10 %. Elles manifestent cette morosité de l'offre, voire à certains moments une absence de films commercialement décisifs, qui ne s'est donc pas traduite par une tension exagérément inquiète des demandes des salles portant à une progression des tirages.

Il faut par ailleurs rappeler que l'accès des salles aux films s'avérant commercialement les plus porteurs est évidemment assuré par les distributeurs – jusqu'à un certain niveau cependant, ainsi que l'analyse l'ADRC (voir ci-après) avec la concentration évolutive de la diffusion des films dans les villes clés. L'Agence se préoccupe donc essentiellement de l'accessibilité des films aux résultats commerciaux moins importants, et à la diffusion sensiblement moins large (l'essentiel de ses interventions porte sur les films de diffusion moyenne ou réduite, y compris dans les années de contexte économique plus difficile).

Et dans ce contexte, les demandes des salles ont porté davantage encore qu'en 2004 sur l'Art et Essai, que ce soit dans le dispositif Petites Villes avec 86 % des titres, contre 83 % en 2004, ou des dispositifs (Villes Moyennes et Art et Essai) destinés aux localités plus importantes, avec 90 % des films, contre 86 % en 2004. Mais les moindres résultats dans ce domaine ont accentué le recul des résultats en 2005, ainsi que cela est analysé plus loin dans ce rapport d'activité.

Il nous faut souligner, avant d'en analyser les composantes et détails, que cette évolution des interventions ADRC en copies en 2005 manifeste aussi ce travail que l'Agence affine de plus en plus, cet ajustement raisonné opéré par l'ADRC, tant avec les salles qu'avec les distributeurs, devant établir tout d'abord la pertinence de telles interventions en fonction de la vie réelle de chaque film dans les salles. Tout est ainsi fait, et géré, en termes de méthodes et de pratiques, pour qu'il n'y ait d'aucun côté de précipitations inconsidérées, et inappropriées, mais les interventions s'avérant nécessaires aux propositions culturelles diversifiées des salles.

L'ADRC remplit ainsi son rôle essentiel dans l'accessibilité des salles, et donc de nos concitoyens, à une pluralité effective du cinéma.

Accès à la diversité

Les souhaits de diversification de la programmation émanant de la petite et moyenne exploitation, l'évolution des salles dites de proximité, notamment dans les zones d'attraction des multiplexes, et la représentativité croissante des associations régionales et départementales, ont ainsi en 2005 amené l'Agence à satisfaire des demandes couvrant plus d'une centaine de films : 123 au total.

Il faut à cet égard rappeler que l'ADRC n'intervient qu'en fonction et sur la base des demandes précises des salles, et uniquement si une telle demande est formulée par les salles auprès de l'Agence.

La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande de diversification des salles. L'ADRC joue un rôle non négligeable dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC), l'accès des salles à une réelle diversité de films, y compris quand ils sont diffusés avec un nombre réduit de copies.

Il s'agit là d'une constante dans l'évolution des interventions de l'ADRC depuis près d'une dizaine d'années, mais qui connaît depuis 1999 – année de la mise en place effective de l'internalisation de la fonction de correspondant régional – une accentuation notable.

Ainsi, l'ADRC confirme à la fois son rôle d'intervention correctrice des effets du « marché » et de ressource concrète pour le meilleur accès des salles à la diversité des films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

Les freins économiques relatifs à cet accès à la diversité sont réels, et ne traduisent pas a priori une « politique » économique choisie comme telle par les distributeurs mais bien plutôt une contrainte qui en général s'impose à eux.

Dans un contexte où les stratégies de diffusion sur les films deviennent plus massives, occupant plus d'espace, avec des investissements publicitaires et promotionnels plus lourds, un autre type de travail de diffusion, plus artisanal, économiquement cohérent avec des films qu'il faut en général faire découvrir et qui ne peuvent être « imposés », se traduit souvent par un coût de revient important (surtout si l'on tient compte des coûts d'acquisition des films) en regard de possibilités de diffusion a priori moindres.

Ceci se traduit de fait par une exigence et une nécessité de rentabilisation plus lourde par acte de location, et donc un coût d'accès souvent plus important pour les exploitants de localités petites et moyennes dont le « marché » peut être jugé, en théorie, comme aléatoire ou insuffisant par les distributeurs.

Le frein économique dans l'accès à ces films devient ainsi souvent réhibitoire pour des salles qui ne peuvent surinvestir sur ces films, devant par ailleurs assumer le coût du travail d'animation et de recherche de publics sans lesquels leur programmation s'avérerait inefficace voire incohérente.

Par l'intervention de l'ADRC qui leur permet d'accéder à ces films en bénéficiant des mêmes conditions économiques que les exploitations commercialement les plus fortes, à savoir le seul partage de recettes, les salles peuvent consacrer les moyens indispensables à la recherche des publics susceptibles de voir ces films, et plus généralement, se donner l'espace et le temps de programmation nécessaires à l'apparition et au développement de ces publics.

Les composantes de la diversité

La progression des interventions de l'ADRC en 2005 se caractérise par :

- une part élevée des cinématographies « autres » (hors Europe et USA) ;
- l'augmentation de la part Art et Essai, une nouvelle fois en 2005 ;
- la part des films de diffusion réduite en moyenne, toujours largement majoritaire.

La part de ces cinématographies de nationalités qualifiées d'« autres » reste élevée en 2005 : 22 % des titres dans le dispositif Petites Villes et 20 % dans ceux des Villes Moyennes et de l'Art et Essai. Elle reste sensiblement plus importante que celle des films des Etats-Unis (15 et 17 %). L'intégralité de ces films d'autres nationalités étaient recommandés Art et Essai. Ce sont l'Asie et le Moyen-Orient qui constituent l'origine principale de ces films, puis l'Amérique du Sud dont la part baisse sensiblement par rapport à 2004.

Dans un contexte de fréquentation plus difficile, le nombre d'interventions concernant des films recommandés Art et Essai s'est encore accru de 2 %, pour s'établir à 86 % du total des films, et de 16 % pour le nombre de copies, la part Art et Essai passant à 86 % du total des copies. Cette progression est enregistrée aussi bien pour le dispositif dit « Petites Villes », que pour les deux autres dispositifs.

Pour le premier, la part de l'Art et Essai s'établit à 86 % des titres, contre 83 % en 2004, et pour les autres dispositifs à 90 %, contre 83 % en 2004. La progression est plus sensible pour les copies avec 86 % dans les deux cas, au lieu de 75 % et 62 % en 2004.

Comme en 2004, 83 % des interventions de l'ADRC ont concerné des films de diffusion réduite ou moyenne (moins de 300 copies France). Il faut noter que, contrairement à la stabilité des interventions selon les tranches de films dans le dispositif Petites Villes, les parts d'intervention pour les films de diffusion réduite et moyenne ont diminué au profit de films de diffusion plus large pour le dispositif Villes Moyennes. Cela traduit l'évolution des demandes portant sur un dispositif destiné aux films dits « porteurs » dans un contexte de fréquentation moins favorable.

Diffusion des films et parc de salles

Les études que l'ADRC mène désormais régulièrement, sur les liens structurels entre l'évolution du parc de salles et la diffusion des films, en analysant les plans de diffusion concrets d'un ensemble de films, sont sans équivoques :

pour des films sortant avec 80 à 300 copies, leur diffusion se concentre désormais, en moyenne, entre 72 à 84 % sur les villes et salles stratégiquement dominantes, cette concentration allant régulièrement jusqu'au-delà de 90 %.

Ainsi, par exemple, pour un film diffusé avec 200 copies environ, de 160 à 180 copies sont absorbées par ces villes jugées les plus importantes par les distributeurs.

Le parc des villes stratégiques – soit de l'ordre de 130 à 150 unités urbaines – étoffé notamment de nombreux multiplexes, réalise fréquemment, par la multiplication des copies, une « surexposition » des films jugés les plus porteurs. Celle-ci se traduit souvent par la fragilisation accrue des films et leur carrière de plus en plus éphémère, diluée entre des salles nombreuses. Et bien évidemment, se réduit ainsi d'autant l'accès de toutes les autres villes et salles qui, pour diverses raisons – et hélas régulièrement en deçà d'un raisonnement économique – sont jugées moins « intéressantes » pour les distributeurs.

Se développent de cette manière des inégalités, des déséquilibres, et une hiérarchie, préjudiciables à l'accès aux films de très nombreuses villes et salles. Autant d'évolutions qui peuvent être préjudiciables à l'accès aux films de publics nombreux et variés, forcés de devoir se déplacer – si cela « vaut le coup », et le coût, avec les conséquences culturelles que l'on peut aisément supposer – dans ces zones et lieux où le cinéma se concentre.

Créée au début des années quatre-vingt pour répondre à ces problèmes, l'ADRC se trouve donc logiquement de plus en plus sollicitée dans ce domaine.

2. Localités desservies

Les trois dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès aux films ont permis de desservir en 2005 :

2.177 localités

soit **1.073 localités** pour le dispositif dit « Petites Villes »
et **1.104 localités** pour les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai ».

C'est un total de **1.342 localités** différentes qui ont ainsi été bénéficiaires d'au moins une copie ADRC dans l'année 2005.

96,5 % de ces localités ne sont pas des villes clés, c'est-à-dire des villes commercialement dominantes, jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables. Les 3,5 % restants correspondent à des localités desservies sur des films Art et Essai de diffusion réduite ou très réduite.

Poids des villes clés dans la diffusion des films

Selon les analyses opérées désormais chaque année par l'ADRC, de **72 à 84 %** des copies des films diffusés en France – selon un éventail de 300 à 80 copies – sont absorbées uniquement par ce parc des villes clés.

Or, en 2005, selon les observations de l'ADRC, **81 %** des films ont été diffusés avec moins de 300 copies France, et 8 % ont été diffusés avec plus de 500 copies. En fonction de cette absorption très majoritaire de la diffusion des films par le parc des villes clés, ce n'est qu'à partir d'un niveau de diffusion de 500 copies qu'un nombre conséquent de localités n'ayant pas l'avantage d'être des villes clés peuvent être desservies.

Le parc des villes clés est actuellement composé de 130 à 150 unités urbaines – soit 8 % des unités urbaines françaises de plus de 5.000 habitants équipées d'au moins une salle de cinéma – et absorbe donc de 72 % à parfois plus de 90 % de la diffusion des films diffusés jusqu'à 300 copies (81 % des films en 2005).

Ce parc des villes clés s'est sensiblement accru, pour l'essentiel par l'implantation de multiplexes, dans les villes les plus importantes, mais aussi dans certaines villes moyennes. Et ceci s'est traduit, non par une répartition des copies des films entre les divers établissements, mais le plus souvent par leur multiplication.

Dispositif Petites Villes

- a) Sur l'année 2005 les copies tirées par l'Agence selon la procédure **Petites Villes** ont été programmées dans :

1.073 localités-établissements.

La liste des localités ayant bénéficié de ces copies figure en annexe.

- b) Le nombre de copies varie selon les salles, les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de copies ADRC :

25 copies et plus	43	(- 20 % par rapport à 2004)
15 à 24 copies	177	(- 7 % par rapport à 2004)
10 à 14 copies	160	(+ 3 % par rapport à 2004)
5 à 9 copies	245	(- 40 % par rapport à 2004)
moins de 5 copies	448	(- 14 % par rapport à 2004)

À l'exception des tirages moyens (10 à 14 copies) qui progressent très légèrement, toutes les autres tranches connaissent une diminution, particulièrement sensible sur la tranche de 5 à 9 copies, et les plus forts tirages.

Dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai

Les copies tirées selon les procédures Villes Moyennes et Art et Essai ont été programmées dans :

1.104 localités-établissements,

dont 710 dans le dispositif Villes Moyennes et 394 dans le dispositif Art et Essai.

Un établissement peut obtenir des copies des deux dispositifs.

La répartition du nombre de copies par salle est la suivante :

	Villes Moyennes	Art et Essai
plus de 10 copies	0	0
de 5 à 9 copies	66	2
de 2 à 4 copies	282	109
1 copie	362	283

La baisse générale des tirages en 2005 sur les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai se traduit par une diminution dans toutes les tranches, surtout dans le dispositif Art et Essai qui connaît l'érosion la plus importante, à l'exception de la tranche des tirages uniques qui progresse.

Ceci traduit le déficit de films porteurs qui font l'objet de ces deux dispositifs.

3. Répartition géographique des copies par région ADRC

(copies Petites Villes)

Tableau comparatif 2005 / 2004

Rappel totaux Petites Villes : 1.349 copies – 121 titres.[En 2004 : 1.367 copies – 131 titres.]

Régions	Etablissements %		Copies %		Nb total copies		Nb total titres	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Sud-Ouest	26,8	31,9	20	19,4	274	262	75	73
Grand-Ouest	17,9	18,7	17,6	17,9	240	242	59	61
Auvergne- Rhône-Alpes- Bourgogne	16,3	17	17,8	17,3	244	234	74	71
Méditerranée	11	13,6	12,8	13,6	175	183	71	63
Périphérie de Paris	8,4	11	10,6	10,5	146	142	66	63
Est Nord-Picardie	14,1	13,9	13,7	13,7	187	185	63	64
Centre	4,5	4,1	3,2	4,4	43	59	28	42

S'ajoutent à ce tableau, pour l'année 2005, 42 copies tirées sur 12 films pour des circulations bénéficiant du soutien de l'association ACID, soit 3,1 % des copies sur 10 % des titres.

L'ensemble laisse apparaître toujours un équilibre entre la part des copies tirées pour chaque région en relation avec le nombre d'établissements bénéficiaires (le poids qu'ils représentent par rapport à l'ensemble des localités-établissements ayant bénéficié d'une intervention au titre des « Petites Villes »).

Chaque région fait l'objet d'un commentaire sur son évolution de 2004 à 2005.

Il est à noter que dans chacune des régions, la part de l'Art et Essai a progressé, et avant tout sur les films de diffusion plus large qu'en 2004, traduisant là encore une tension certaine liée à un certain déficit d'offre de films.

La Région Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne en 2005

La Région : les 8 départements de Rhône-Alpes, 4 de l'Auvergne, 3 de Bourgogne et 3 de Franche-Comté.

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 183

Nombre de films : 71

Nombre de copies : 234

Nb de titres : 71	}	Soit une moyenne de 3,30 copies par film, représentant 58 % des titres ADRC et 17,35 % des copies ADRC France (Petites Villes).
Nb de copies : 234		

Analyse de la diffusion

En 2005, le tirage de copies ADRC, dans la région Lyon, a reflété une fois de plus le besoin et les difficultés d'accès concernant les films Art et Essai de diffusion moyenne ou réduite. La région reste attachée à la diversité, aux cinématographies venant de différents continents, à la version originale, mais une plus forte demande pour des films français et des films Art et Essai se précise.

204 copies ont été tirées pour 59 films classés Art et Essai en 2005 alors qu'en 2004, pour le même nombre de titres, il y avait eu 181 copies (74 % des copies). En 2005, la région de Lyon se distingue donc par le fait que 87 % des copies tirées dans la région concernent des films classés en Art et Essai. Les explications à cette évolution sont multiples : une difficulté d'accès accrue, mais aussi une demande plus forte en Art et Essai en provenance des régions comme l'Auvergne et la Bourgogne.

En 2005, 127 copies correspondant à plus de la moitié des films et des copies tirées dans la région, étaient des diffusions moyennes. La difficulté grandissante des salles à obtenir des copies diffusées entre 80 et 300 copies constatée depuis deux ans se reflète dans les chiffres. Cette année, il y a eu 17 films à diffusion large pour 74 copies. Cette catégorie ne représentait que 17 % des titres en 2004, alors que cette année, elle correspond à 24 %. Les demandes se sont concentrées sur des films Art et Essai sortis à plus de 300 copies comme *Le Parfum de la dame en noir* (13), *Kirikou et les bêtes sauvages* (9), *La Marche de l'Empereur* (8), *Million Dollar Baby* (6).

Cette année, 44 films français ont justifié le tirage de 160 copies, ce qui correspond à 68 % des copies tirées. C'est une augmentation très marquée puisqu'en 2004 146 copies pour 38 films français avaient été tirées (60 % des copies). La demande sur les films comme *Le Parfum de la dame en noir* (13), *L'Enfant* (11), *La Marche de l'Empereur* (8), *Peindre ou faire l'amour* (8), *Le Promeneur du Champ de Mars* (8) peut en partie expliquer cette hausse.

Les tirages de copies de films américains et européens sont restés stables avec 12 titres chacun (47 copies pour les films américains et 20 pour les films européens), alors que les tirages d'autres nationalités ont connu une baisse importante. Les 37 copies tirées pour les films d'autres nationalités en 2004 ont laissé place à 21 copies. Cinq des dix titres concernés regroupent des films destinés au jeune public : *Jiburo* (Corée du Sud), *Le Château ambulante* et *Kié, la petite peste* (Japon), *La Nounou 3* (Russie), *Mon ami Machuca* (Chili).

Il y a eu cinq tirages en sortie nationale en 2005, donnant un coup de projecteur aux salles proches des lieux de tournage ou qui avaient organisé un débat-événement pour les films en question. (*La Petite Chartreuse*, *De battre mon cœur s'est arrêté*, *Peindre ou faire l'amour*, *Le Parfum de la dame en noir*, *Kirikou et les bêtes sauvages*.) Une très grande majorité (211 copies pour 52 titres) ont démarré en deuxième semaine. Cette année, 12 copies pour 12 films ont été tirées en troisième semaine, et 2 en quatrième semaine (pour *Gentille* et *La Petite Jérusalem*) répondant aux demandes apparues après un démarrage réussi.

Cette année encore, les copies ADRC dans la région Lyon, ont circulé en moyenne pendant 8 semaines, pour une moyenne de 23 salles par film.

L'ADRC continue de travailler régulièrement avec les associations régionales : le GRAC, l'ACRIRA, les Ecrans, Plein Champ et les CIB. L'ADRC aide les associations qui font un travail de mise en place de circulation et qui n'obtiennent pas l'accès aux tirages de copies distributeurs, pour des films Art et Essai et Jeune Public. Nous nous réjouissons du travail en réseau pour les films Art et Essai qui se développe de plus en plus en Auvergne et en Bourgogne. L'ADRC collabore avec les associations à des organisations de journées de visionnement, en complément de ceux déjà existants régulièrement. Toutes les associations ont collaboré en 2005 pour organiser les deux jours de visionnement devenus un rendez-vous « incontournable » à Charlieu (Loire) en septembre.

La Région Nord-Est en 2005

La Région : les 15 départements des régions Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, auxquels s'ajoute la Haute-Saône.

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 149

Nombre de films : 64

Nombre de copies : 185

Nb de titres : 64	}	Soit une moyenne de 2,89 copies par film, représentant 52 % des titres ADRC et 13,71 % des copies ADRC France (Petites Villes).
Nb de copies : 185		

Analyse de la diffusion

Sur l'année 2005, la part de la région Nord-Est dans le total des tirages ADRC a été parfaitement stable : elle est restée très précisément à 13,7 % du total des copies. L'Agence est par ailleurs intervenue sur 64 titres cette année, à rapprocher des 63 de 2004.

Cela ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé sur la région cette année, bien au contraire !

En effet, ces dernières années, les tournages dans le Nord-Est de la France se sont multipliés et nombre de ces films sont sortis sur les écrans en 2004. Le Nord-Pas-de-Calais a accueilli les tournages de *Joyeux Noël*, *Le Couperet*, *Entre ses mains*, mais aussi *Tenja*. La Lorraine celui des *Âmes grises*. Chacun de ces titres a été accompagné par l'ADRC, notamment sous forme de copies, parfois mises en circulation dès la sortie nationale si besoin. Ce soutien à la production régionale, ainsi qu'aux festivals régionaux, particulièrement dynamiques cette année, explique une relative reprise des tirages dès la sortie nationale : 9,4 % des titres, qui ont engendré 4,3 % des copies.

Ces « tournages région » représentent 11,5 % des copies sur l'année, et on ne peut que se réjouir de contribuer à des opérations d'animation des salles, que ce soit sur des films populaires ou Art et Essai. Les belles entrées générées par ces copies incitent plus encore l'Agence à suivre au mieux les particularités locales et le travail de recherche de publics, qu'il soit fait par les salles ou les associations.

Une tendance confirmée en 2005 : les tirages sur des films à très large diffusion deviennent des exceptions à l'Agence (2,7 % des copies tirées sur le Nord-Est cette année). Dans un contexte de multiplication des copies sur les grosses sorties et de rotation accélérée des films, il est en effet judicieux de se limiter à des films de diffusion moyenne (de 80 à 300 copies au niveau national), voire large (de 301 à 499 copies).

Les films de diffusion large représentent 85 copies sur 19 titres, soit 46 % des tirages régionaux. Il s'agit de films populaires suffisamment demandés par l'exploitation pour générer des circulations de 6 semaines minimum, comme *Boudu*, *Million Dollar Baby* et *Le Parfum de la dame en noir*, pour ne citer que les plus gros tirages de la catégorie.

Les films de diffusion moyenne constituent la plus grosse intervention de l'Agence sur la région en termes de titres : 30 films, soit près de 47 % des titres. À raison de 2,56 copies par titre, elles représentent 42 % des tirages.

Conséquence possible d'une année difficile pour la petite exploitation, cette forte demande de copies sur des films présumés à fort potentiel fait baisser la part des films diffusés sur moins de 80 copies. Ces derniers ne représentent cette année que 9,7 % des copies, contre 16 % au niveau national.

Autre conséquence : la part de l'Art et Essai sur la région baisse un peu, puisque « seuls » 75 % des titres du bilan Nord-Est sont classés.

Il s'agit toutefois d'une baisse conjoncturelle, qui ne traduit pas le réel effort de maillage entre les salles Art et Essai de la région.

La Région Méditerranée en 2005

La Région : les 13 départements des régions Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 146

Nombre de films : 63

Nombre de copies : 183

Nb de titres : 63	}	Soit une moyenne de 2,90 copies par film, représentant 52 % des titres ADRC et 13,6 % des copies ADRC France (Petites Villes).
Nb de copies : 183		

Analyse de la diffusion

Le bilan des interventions de l'ADRC en 2005 dans la région Méditerranée présente une stabilité du nombre de tirage des copies depuis 2003, qui se situe à environ 180 copies (plus ou moins 5 copies). En 2005, la région a bénéficié de 183 copies du dispositif Petites Villes réparties sur 63 films.

La diffusion cinématographique en Méditerranée porte sur 52 % des films soutenus par l'Agence sur l'ensemble du pays, avec une moyenne de 2,9 copies par titre. La proportion du nombre de copies tirées en Méditerranée demeure également stable à 13 % du total des copies Petites Villes ADRC.

Malgré un maintien du niveau des tirages de copies, des évolutions se distinguent plus en profondeur, notamment selon les différentes catégories de films. La part des films classés Art et Essai continue sa progression en passant de 68,6 % en 2003, 72,6 % en 2004 et 85,8 % en 2005.

On retrouve – comme en 2003 et 2004 – les films dits de « diffusion large » et des films dits de « diffusion moyenne » comme les deux types de films les plus largement demandés. L'évolution observée en 2005 montre un rééquilibrage des deux catégories de films par la forte progression en termes de copies pour les films de diffusion large. Il en résulte que 47 % des copies tirées par l'Agence pour la région concernent des films de diffusion moyenne, dont les tirages des distributeurs vont de 80 à 300 copies et 40 % des films de diffusion large, dont les tirages des distributeurs sont compris entre 300 et 500 copies.

Dans les catégories de films les moins sollicitées, l'Agence a mis en place une seule copie de film situé en diffusion très large (c'est-à-dire à plus de 500 copies-distributeur), 7 copies pour 6 films en diffusion très réduite (de 1 à 20 copies copies-distributeur) et 15 copies pour 12 films en diffusion réduite (de 20 à 79 copies copies-distributeur). Ces trois catégories de films réunies ne représentent que 12 % des tirages de la région Méditerranée en 2005.

Cette situation peut se comprendre par le fait que les demandes de l'exploitation, auxquelles l'ADRC continue à répondre, vont de pair avec le calendrier des sorties de films, qui en 2005 a été marqué par un nombre accru de films dont les tirages avoisinent les 300 copies.

Les films français sont au premier rang en termes de tirages de copies puisqu'on dénombre 114 copies pour les films français sur les 183 copies de la région, soit 62 % des tirages. Dans le même ordre qu'en 2004, les films américains se stabilisent au nombre de 12 pour quasiment le même nombre de copies, soit 34 en 2005 (18 % des tirages) au lieu de 35 en 2004. Quant aux autres films (Europe, Asie et les autres nationalités), le niveau reste aussi inchangé, soit respectivement 11,5 %, 5 % et 3 %.

Les régions Grand-Ouest et Centre en 2005

- **La Région GRAND-OUEST : les 14 départements des régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire.**

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 201

<u>Nombre de films</u> : 61	}	Soit une moyenne de 3,96 copies par film, représentant 50 % des titres ADRC et 17,9 % des copies ADRC France (Petites Villes).
<u>Nombre de copies</u> : 242		

- **La Région CENTRE : les 6 départements de la région Centre**

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 44

<u>Nombre de films</u> : 42	}	Soit une moyenne de 1,4 copies par film, représentant 34 % des titres ADRC et 4,4 % des copies ADRC France (Petites Villes).
<u>Nombre de copies</u> : 59		

GRAND-OUEST :

Il est à noter d'abord que l'activité de tirage de copies sur la région Grand-Ouest est restée très stable de l'année 2004 à l'année 2005, passant de 240 copies tirées en 2004 (pour 59 titres) à 242 en 2005 (pour 61 titres).

Pour autant, l'analyse de ces tirages en 2005 révèle une évolution particulière : la baisse forte du nombre de copies tirées sur les films à diffusion moyenne, qui passe de 55 % des tirages en 2004 à 41,73 % en 2005. De même, les tirages de copies sur les films Art et Essai évoluent de manière remarquable. Alors que le nombre de titres Art et Essai pour lequel les tirages sont intervenus en 2005 n'a que très peu augmenté par rapport à 2004 (48 contre 46), le nombre de copies a connu une très forte augmentation. En effet, le pourcentage de copies tirées sur les films Art et Essai est passé de 68 % en 2004 à 79 % en 2005. Cette évolution est la confirmation de ce qui avait déjà été remarqué l'année précédente (59 % seulement des copies concernaient des films Art et Essai).

Par rapport à l'activité de tirage de copies de l'Agence au niveau national, il faut signaler que le pourcentage de copies tirées sur les films à faible diffusion (diffusion réduite ou très réduite) dans la région Grand-Ouest reste très en deçà du niveau moyen (respectivement 5,78 % et 0,41 % pour des moyennes de 13 % et 3 % au niveau national). À l'inverse, l'activité de tirage est toujours très forte sur les films à large diffusion : 49 % des copies tirées dans la région concernent des films à large diffusion (contre 38 % au niveau national). La part des films à très large diffusion reste à peu près stable : 2,89 % contre 3,75 % en 2004 (1 % sur l'ensemble de l'ADRC en 2005). Au niveau de la nationalité des films, 66 % des copies sont tirées sur des films français (comme au niveau national), et 10 % sur des films européens (contre 5 % au niveau national).

CENTRE :

En ce qui concerne la région Centre, elle a été rattachée au Grand-Ouest comme auparavant. 59 copies ont été tirées sur 42 films, dont 36 films Art et Essai... Il apparaît ainsi que l'ADRC a un rôle essentiel sur la diffusion Art et Essai pour les petites salles de la région Centre. Comme pour le Grand-Ouest, près de la moitié des copies sont tirées sur des films à large diffusion (49 %) alors qu'un gros tiers des tirages concerne les films à diffusion moyenne (39 %). Le pourcentage de copies tirées sur des films à très large diffusion est légèrement supérieur à la moyenne nationale : près de 4 % contre 1 % pour l'ensemble du territoire. Enfin, pour ce qui est de la nationalité des films sur lesquels des copies ont été tirées, on note des moyennes proches des tirages nationaux, à deux exceptions près : près de 12 % des copies tirées concernent des films européens (contre 5 % en moyenne nationale) et, à l'inverse, seulement 3 % des copies tirées l'ont été sur des films d'autres nationalités contre 8,6 % au niveau national.

La Région Sud-Ouest en 2005

La Région : 21 départements des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, et 1 département des Pays-de-la-Loire : la Vendée.

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 342

Nombre de films : 73

Nombre de copies : 262

Nb de titres : 73

Nb de copies : 262

} Soit une moyenne de 3,60 copies par film, représentant 58 % des titres ADRC et **19 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

La difficulté plus grande d'accès aux « copies distributeurs », phénomène constaté depuis plusieurs années déjà, s'est manifesté en 2005 par :

- une progression des films à diffusion large (entre 301 et 499 copies distributeurs) de 18 % des titres en 2004 (70 copies) à 25 % en 2005 (98 copies). À titre d'exemple, on retrouve dans ce cas des films tels que *Les Âmes grises* (12 copies) ou *Le Parfum de la dame en noir* (11 copies) ;
- une stagnation des films à diffusion moyenne (entre 80 et 300 copies distributeurs), mais dont la hausse avait été probante l'année dernière.

La progression de la part des films Art et Essai se poursuit. Elle représente 85 % des copies avec 62 titres classés sur 73 au total, contre 77 % des copies en 2004. Ce taux correspond à la moyenne observée sur l'ADRC toutes régions confondues.

La réduction du nombre de distributeurs est sensible. La collaboration de la région Sud-Ouest avec les distributeurs a touché en effet 26 distributeurs différents sur 2005, contre 29 en 2004 et 31 en 2003. On citera parmi les principaux :

- PATHE DISTRIBUTION : 40 copies
- TFM : 27 copies
- GEBEKA FILMS: 20 copies
- Ou encore FILMS SANS FRONTIERES et LA FABRIQUE DE FILMS

La percée des films Jeune Public apparaît clairement. Les chiffres de la région Sud-Ouest sur ce créneau sont significatifs : 38 copies tirées (dont 12 pour *Kirikou et les bêtes sauvages*), correspondant à 11 films dont 7 de pays hors Europe et USA.

Il faut remarquer en outre la part croissante des films américains en 2005, dans le domaine Art et Essai, qui représentent désormais 20 % des copies contre 16 % en 2004. On notera dans ce cas de figure, trois films classés Art et Essai : *Broken flowers* (BAC DISTRIBUTION), *Les Noces funèbres* (WARNER) et *Million Dollar Baby* (MARS DISTRIBUTION).

En ce qui concerne enfin les animations en région, 13 visionnements ont été organisés en collaboration avec l'AFCAE, l'ACREAMP, l'ACPA et le CLAP POITOU-CHARENTES, et bien sûr toutes les salles qui ont la gentillesse de nous accueillir lors de ces visionnements.

La Périphérie de Paris en 2005

La Région : les 7 départements de la région Ile-de-France (à l'exception de quelques salles situées en zones rurales extérieures, rattachées aux régions ADRC limitrophes).

Nombre d'établissements desservis en 2005 : 118

Nombre de films : 63

Nombre de copies : 142

Nb de titres : 63	}	Soit une moyenne de 2,25 copies par film, représentant 52 % des titres ADRC et 10,5 % des copies ADRC France (Petites Villes).
Nb de copies : 142		

Analyse de la diffusion

Si le nombre de salles de banlieue parisienne ayant sollicité l'ADRC a légèrement augmenté en 2005 (6 de plus), les tirages sont restés stables.

Cette évolution concerne tous les niveaux de diffusion de films, la région parisienne ayant la spécificité de ne pas intervenir sur des films à très large diffusion. Les films de diffusion large (entre 300 et 499 copies) ne représentent, eux, que 26 % des copies, réparties sur une courte liste de 10 titres, constituée de « films d'auteur porteurs », comme *Le Château ambulante*, *Peindre ou faire l'amour*, *Mon petit doigt m'a dit* ou *Le Parfum de la dame en noir* pour ne citer que quelques-uns des plus gros tirages de la catégorie.

À noter que sur les films diffusés à plus de 80 copies, le nombre moyen de copies par titre est de 2,94 copies, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale. Ce chiffre raisonnable s'explique par le fait que dans un contexte de rotation accélérée des films, les salles de banlieue, premières bénéficiaires des copies parisiennes qui « décrochent », ont moins besoin de l'Agence sur les grosses diffusions.

Les films à diffusion moyenne et réduite constituent donc l'axe principal du travail de l'Agence en banlieue parisienne : 74 % des tirages pour 84 % des titres sur la région.

En 2005, la part des films français et européens reste majoritaire, avec 51 % des titres, et 56 % des copies. La part des films américains a fortement augmenté, passant de 12 % à 24 % des copies, ce qui est dû à des films – tous recommandés Art et Essai – comme *Match Point*, *Broken Flowers*, *A History of violence* ou *Million Dollar Baby* (chacun ayant bénéficié de 4 copies) ou encore *Last days* (6 copies). Et comme chaque année, la part des films d'autres nationalités est impressionnante : 30 % des titres pour 21 % des copies. La liste des « copies banlieue » de l'année comprend des films de nationalités aussi diverses que la Chine (*The World*), Israël (*Avanim*), la Russie (*Koktebel*), la Turquie (*Crossing the Bridge*) ou encore le Sénégal (*Moolaade*) et l'Afghanistan (*Terre et Cendres*).

Une demande de diversification de la programmation qui est à rapprocher du taux record de copies Art et Essai : 97 % !

Deux indicateurs qui démontrent que l'ADRC doit plus que jamais jouer un vrai rôle dans la diversité de l'offre de films sur la région.

4. Répartition des entrées

Toutes procédures confondues les copies ADRC ayant circulé en 2005 atteignent un total général de :

1.617.576

Soit 1.529.211 entrées avec les copies tirées en 2005,

et 88.365 entrées réalisées avec les copies mises en circulation fin 2004, sur des films comme *Rois et Reine*, *Les sœurs fâchées*, *Plume le petit ours*, *Holy Lola*, *Le Dernier trappeur*...

Les résultats des copies tirées en 2005 se répartissent comme suit :

procédure Petites Villes	1 080 218	
procédure Villes Moyennes	361 934	} 448 993
procédure « Art et Essai »	87 059	
total	1 529 211 entrées	

Les entrées réalisées sur les circulations de copies ADRC en 2005 connaissent une baisse de 32 %. Les entrées réalisées par les films sortis dans l'année baissent de 34,8 % alors que celles réalisées dans l'année par les films sortis l'année précédente progressent par contre, par rapport à 2004, de 85,7 %.

Bien entendu, comme cela a été dit précédemment, cette baisse est à mettre en rapport avec la chute générale de fréquentation de l'année 2005, s'établissant à environ 10 % en moyenne. Mais il faut rappeler, encore une fois, que cette baisse a été pour les localités petites et moyennes nettement plus importante, parfois jusqu'à plus de 30 % selon les localités.

Le déficit qualitatif d'offre de films mis en avant par les commentateurs s'observe, au niveau de l'ADRC, dans le fait que la baisse des interventions s'enregistre sur les deux dispositifs portant sur l'accès aux films dits porteurs, pour les Villes Moyennes et l'Art et Essai. Les copies tirées dans ces dispositifs ont en effet chuté respectivement de 23 % et 42 %, le nombre de titres restant stable pour les Villes Moyennes (16 films) mais baissant fortement (50 %) pour le dispositif Art et Essai (14 films au lieu de 28).

Les copies mises en circulation dans le dispositif pour les petites localités sont, elles, restées stables, ne diminuant que de 1,3 %, le nombre de films connaissant par contre une baisse de 8 % (121 titres contre 131 en 2004).

Entrées par copie

Ce déficit au niveau des films porteurs s'observe encore plus clairement si l'on considère les moyennes réalisées par copie sur les films.

Dans l'ensemble – tous dispositifs confondus – le nombre de films ayant réalisé plus de 1.500 entrées par copie diminue de 33 %, et il n'y a plus de films, contrairement à 2004, ayant réalisé plus de 2.000 entrées par copie.

Dans le dispositif Art et Essai, cette baisse est particulièrement importante, avec un recul de 58 % du nombre de films ayant réalisé plus de 1.000 entrées par copie, alors que dans le dispositif Villes Moyennes, ce sont 33 % de films en plus qui ont réalisé cette moyenne de plus de 1.000 entrées par copie.

Concernant le dispositif destiné aux Petites Villes, l'érosion de la performance commerciale des films est aussi très sensible puisque le nombre de films ayant réalisé plus de 1.000 entrées baisse de 50 %.

Ainsi, ce n'est plus effectivement un film qui a manqué en 2005 en rapport à 2004, mais toute une série de films, notamment dans le champ de l'Art et Essai.

5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures

Les tableaux synthétisant l'évolution quantitative des tirages soulignent bien :

- la relative permanence des tirages Petites Villes, dont la moyenne de copies par titre remonte légèrement en 2005, en liaison avec une légère baisse du nombre de titres ;
- on peut observer, par contre, la variation plus importante des tirages Villes Moyennes et Art et Essai, plus directement liés aux évolutions de la conjoncture. Cela se confirme en 2005 puisque c'est sur ces deux dispositifs que l'on enregistre une nouvelle fois la variation d'intervention la plus sensible.

PETITES VILLES

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	85	1 070	12,6
1995	99	1 086	11
1996	106	1 114	10,5
1997	111	1 112	10
1998	112	1 023	9,1
1999	136	1 401	10,3
2000	135	1 669	12,4
2001	161	1 499	9,3
2002	132	1 319	10
2003	134	1 415	10,5
2004	131	1 367	10,4
2005	121	1 349	11,1

VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	40	1 413	35,3
1995	52	1 208	23,2
1996	46	1 112	24,1
1997	38	701	18,5
1998	28	436	15,6
1999	47	816	17,4
2000	39	783	20,0
2001	35	425	12,1
2002	35	437	12,5
2003	44	535	12,2
2004	44	619	14,1
2005	30	443	14,8

Le fonctionnement des CTP

Le Comité technique professionnel chargé de donner un avis sur les demandes des distributeurs au profit des établissements de villes moyennes a étudié un ensemble de demandes portant sur un total de 645 copies pour 18 films. Sur ce total, 2 films n'ont pas bénéficié d'intervention de l'ADRC. Sur les 16 films retenus, 342 copies ont été tirées pour 595 copies demandées, soit 57 % de la demande.

Le CTP Art et Essai a, pour sa part, donné un avis favorable pour un tirage de 101 copies sur 147 copies demandées, soit 69 % des demandes portant sur 14 titres. Au total, le CTP Art et Essai a envisagé 16 demandes, 2 d'entre elles n'ayant pas donné lieu à une intervention ADRC.

Ainsi, sur les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai, l'intervention de l'Agence en 2005 représente au total 60 % (443 copies) des demandes de tirages (742 copies) sur les films ayant bénéficié d'une intervention.

6. Répartition par nationalités

Sur l'ensemble des procédures la répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen.

Mais les films des « autres continents » représentent toujours une part remarquable (22 % pour le dispositif Petites Villes, 20 % pour les Villes Moyennes et Art et Essai).

Répartition 2005 des titres par pays d'origine selon les procédures :

	PETITES VILLES		VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI	
	Nb	%	Nb	%
ensemble Europe	76	63	19	63
(dont France)	(63)	(52)	(18)	(60)
Etats-Unis	18	15	5	17
autres continents	27	22	6	20

La prépondérance des films français et européens dans les interventions reste toujours très affirmée en 2005.

Pour les cinématographies de pays autres que l'Europe ou les Etats-Unis, il faut noter que tous les films (100 %) concernés étaient recommandés Art et Essai. Ces films se répartissent en 35 % pour l'Asie, 35 % pour le Moyen-Orient, 14 % pour l'Amérique du Sud, 10 % pour la Russie, 3 % pour l'Afrique et 3 % pour le Canada.

Ceci manifeste l'importance des interventions de l'ADRC en faveur de la diversité du cinéma en salles.

D'autre part, concernant les interventions sur les films américains, les films étaient à 94 % des films recommandés Art et Essai avec notamment *Broken Flowers*, *Million Dollar Baby*, *Match Point*, *Last days*, *Les Noces funèbres*, *A History of violence*.

*Répartition par nationalités : suite***Nombre de copies (toutes procédures) et répartition selon l'origine des films :**

Année	Nb titres	Europe	%	U.S.A.	%	Autres	%	Total
1994	89	1 766	71,1	655	26,4	62	2,5	2 483
1995	110	1 650	71,9	628	27,4	16	0,7	2 294
1996	110	1 546	69,5	670	30,1	10	0,4	2 226
1997	116	1 114	61,4	610	33,6	89	4,9	1 813
1998	112	1 014	69,5	423	29,0	23	1,6	1 460
1999	145	1 697	76,5	407	18,4	113	5,1	2 217
2000	141	1 646	67,1	685	27,9	121	4,9	2 452
2001	165	1 703	88,5	116	6	105	5,5	1 924
2002	136	1 521	87	33	2	202	11	1 756
2003	139	1 535	79	208	10,5	207	10,5	1 950
2004	134	1 355	68,2	305	15,4	326	16,4	1 986
2005	123	1 308	73	330	18,4	154	8,6	1 792

7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de copies ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de copies, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

Ce tableau traduisant la répartition de la demande des salles ne concerne que les tirages dits Petites Villes.

Nb de copies tirées	Année 2004			Année 2005		
	Titres	Copies	Moyenne	Titres	Copies	Moyenne
1 à 6	76	206	2,7	64	163	2,5
7 à 10	15	126	8,4	19	158	8,3
11 à 20	21	321	15,3	17	240	14,1
21 à 30	6	140	23,3	8	205	27,4
31 à 50	9	352	39,1	11	463	42,1
Plus de 50	4	222	55,5	2	120	60
Total	131	1 367	10,4	121	1 349	11,1

L'année 2005 s'est traduite par une diminution sensible du nombre de titres ayant bénéficié d'un tirage relativement réduit. Progressent légèrement les titres ayant bénéficié d'un tirage moyen. Par contre, le nombre de titres ayant bénéficié de plus de 50 copies baisse de moitié.

Pour les moyennes de copies par titre, on observe une stagnation des tranches de 1 à 20 copies et une augmentation nette des tranches supérieures, manifestant, dans une année de recul général, un recentrage des demandes sur les films les plus porteurs.

8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur des tirages définis par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les tirages des procédures Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai, en fonction du rapport de ces interventions avec la réalité de diffusion des films en question.

Les interventions de l'ADRC concernent en 2005 à 83 %, comme en 2004, des films de diffusion réduite ou moyenne (moins de 300 copies France).

1. Petites Villes :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	22	18,2	39	2,9
21 à 79	37	30,6	180	13,3
80 à 299	41	33,9	597	44,3
300 à 499	19	15,7	515	38,2
500 et plus	2	1,6	18	1,3
Ensemble	121	100	1 349	100

2. Villes Moyennes et procédure Art et Essai :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	4	13,3	8	1,8
21 à 79	6	20	31	7
80 à 299	14	46,7	248	56
300 à 499	6	20	156	35,2
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	30	100	443	100

9. Art et Essai

Part des films recommandés Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films représente **86 % du total des copies**, et **86 % du total des titres**, soit une progression de 2 % des films par rapport à 2004.

Il s'agit de 1.542 copies (sur 106 titres) sur un total de 1.792 pour 123 titres.

La répartition entre dispositifs est la suivante :

86 % des copies dans la procédure Petites Villes, pour 86 % des titres;

86 % des copies dans les procédures Villes Moyennes et Art et Essai, pour 90 % des titres.

La procédure dite « **Art et Essai** », analogue à celle des Villes Moyennes, a concerné **14 titres et 101 copies** pour des salles et des films inscrits dans le champ de l'Art et Essai, ces films pouvant être diffusés à moins de 80 copies distributeurs en France (seuil d'intervention pour le dispositif Villes Moyennes).

Cette part de l'Art et Essai, composante essentielle de ce que l'on qualifie de « diversité » du cinéma, a donc progressé en 2005. Malgré un contexte économique plus difficile, les demandes des salles se sont renforcées sur ces films.

Les interventions les plus importantes ont porté sur les films *Peindre ou faire l'amour*, *Kirikou et les bêtes sauvages*, *Le Promeneur du Champ de Mars*, *Broken Flowers*, *Le Parfum de la dame en noir*, *Million Dollar Baby*, *Caché...*

10. Répartition par distributeur, et part des interventions ADRC

Evolution depuis 1999

Depuis 1999, c'est toujours une quarantaine de distributeurs qui sont concernés par les interventions de l'ADRC.

En 2005, on peut observer une progression du nombre de distributeurs dont les films ont bénéficié de plus de 100 copies, la tranche inférieure (de 50 à 99 copies) étant elle en nette diminution.

On constate également une légère progression des interventions de la tranche inférieure à 5 copies et la stabilité de celle qui lui est juste supérieure, de 5 à 19 copies.

Contrairement à 2004, on peut donc constater que ce sont les tranches « extrêmes » qui se sont accrues, alors que les tranches intermédiaires restent stables, à l'exception de celle de 50 à 99 copies.

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des tirages ADRC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
100 copies et plus	5	9	5	6	8	5	7
50 à 99 copies	9	3	11	5	8	9	4
20 à 49 copies	8	1	3	5	3	4	5
5 à 19 copies	8	11	12	12	5	11	11
moins de 5 copies	12	16	11	18	19	12	14
Total	42	40	42	46	43	41	41

Les tableaux des trois pages suivantes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée, avec rappel du nombre total de films que chacun a distribués au cours de l'année et la ventilation des copies ADRC selon les procédures.

100 copies et plus : 7 distributeurs

Films 2005	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
PATHÉ DISTRIBUTION	259	6	178	6	81	4
MARS FILMS	247	13	178	13	69	3
PYRAMIDE	153	6	68	6	85	3
UGC DISTRIBUTION	126	5	126	5	0	0
FILMS DU LOSANGE	119	6	74	6	45	3
DIAPHANA	117	3	77	3	40	1
GÉBÉKA FILMS	115	6	84	6	31	1

De 50 copies à 99 copies : 4 distributeurs

Films 2005	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
TFM DISTRIBUTION	99	6	74	6	25	2
WARNER	99	4	99	4	0	0
BAC FILMS	85	5	60	5	25	1
BVI	83	2	68	2	15	2

De 20 copies à 49 copies : 5 distributeurs

Films 2005	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
MK2 DIFFUSION	41	4	41	4	0	0
ARP SÉLECTION	35	6	33	5	2	1
METROPOLITAN	33	3	28	3	5	1
FILMS DU PARADOXE	26	5	17	4	9	4
AD VITAM	21	4	15	4	6	2

De 5 à 19 copies : 11 distributeurs

Films 2005	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
OCÉAN FILMS	19	5	19	5	0	0
PAN EUROPÉENNE	12	4	12	4	0	0
RÉZO FILMS	12	2	9	2	3	1
GAUMONT COLUMBIA	11	1	11	1	0	0
PRETTY PICTURES	11	1	11	1	0	0
EUROPA CORP.	9	2	9	2	0	0
ZOOTROPE FILMS	9	1	9	1	0	0
SOPHIE DULAC	8	3	8	3	0	0
FILMS DU PRÉAU	7	1	7	1	0	0
CELLULOÏD DREAMS	5	2	3	2	2	1
SHELLAC	5	2	5	2	0	0

Moins de 5 copies : 14 distributeurs

Films 2005	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
EPICENTRE FILMS	4	2	4	2	0	0
BODEGA FILMS	3	1	3	1	0	0
HAUT ET COURT	3	1	3	1	0	0
PALMERAIE ET DÉSERT	3	1	3	1	0	0
ACADRA	2	1	2	1	0	0
LES FILMS D'ICI	2	1	2	1	0	0
MEMENTO FILMS	2	1	2	1	0	0
CINÉ CLASSIC	1	1	1	1	0	0
ECRANS SUD	1	1	1	1	0	0
FILMS SANS FRONTIÈRES	1	1	1	1	0	0
ID DISTRIBUTION	1	1	1	1	0	0
LA FABRIQUE DE FILMS	1	1	1	1	0	0
PIERRE GRISE	1	1	1	1	0	0
TADRART FILMS	1	1	1	1	0	0

Part des interventions ADRC

Si l'on établit la proportion des interventions ADRC en rapport au nombre de copies mis en place par les distributeurs, nous obtenons :

- pour l'ensemble des films : 9,28 %
- pour les films recommandés Art et Essai : 11,7 %
- pour les films non Art et Essai : 4 %

Annexes

- **Tableau général : films – copies – résultats**
 - **procédure Petites Villes**
 - **procédure Villes Moyennes
et procédure Art et Essai**

- **Liste des localités ayant bénéficié de la procédure
Petites Villes**

- **Modes d'intervention de l'ADRC
pour l'accès aux films**

Dispositif Petites Villes

Titre	Distribution	Date de sortie	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
A HISTORY OF VIOLENCE	Métropolitain	2/11/05	USA	17	12 927	760,41
ANTHONY ZIMMER	Mars distribution	27/4/05	France	9	2 572	285,78
APRES UN VOYAGE DANS LE RWANDA	Films du Paradoxe	26/1/05	France	1	315	315,00
AVANIM	Sophie Dulac	16/3/05	Israël	2	1 048	524,00
BLUSH	Ciné Classic	7/12/05	Belgique	1	x	x
BOMBON EL PERRO	Tfm distribution	31/8/05	Argentine	4	2 788	697,00
BOUDU	Pathé distribution	9/3/05	France	50	47 120	942,40
BROKEN FLOWERS	Bac Films	7/9/05	USA	46	39 063	849,20
CACHE	Films du Losange	5/10/05	France, Autriche	35	26 533	758,09
CAMPING À LA FERME	Pan-Européenne	29/6/05	France	3	2 310	770,00
COLLISION	Métropolitain	14/9/05	USA	8	2 769	346,13
COMBIEN TU M'AIMES	Pan-Européenne	26/10/05	France	7	2 460	351,43
CROSSING THE BRIDGE	Mk2 diffusion	13/7/05	Turquie	1	389	389,00
CRUSTACES & COQUILLAGES	Bac Films	30/3/05	France	5	1 427	285,40
DE BATTRE MON COEUR S'EST ARRÊTÉ	Ugc distribution	16/3/05	France	27	30 065	1 113,52
DES ENFANTS QUI S'AIMENT	Epicentre films	16/11/05	France	1	362	362,00
DIG !	Celluloïd dreams	13/4/05	USA	1	275	275,00
EL CIELITO	Sophie Dulac	8/6/05	Argentine	3	1 040	346,67
ENTRE SES MAINS	Pathé distribution	21/9/05	France	17	11 856	697,41
FREE ZONE	Bac Films	9/11/05	Israël	2	365	182,50
GABRIELLE	Mars distribution	28/9/05	France	11	5 681	516,45
GARDIEN DE BUFFLES	Tadrart films	23/3/05	Vietnam	1	226	226,00
GENTILLE	Films du Losange	14/12/05	France	6	x	x
HOTEL RWANDA	Métropolitain	30/3/05	USA	3	2 151	717,00
IN YOUR HANDS	Epicentre films	13/4/05	Danemark	3	645	215,00
J'AI VU TUER BEN BARKA	Rezo films	2/11/05	France	6	3 479	579,83
J'AIME LA VIE, JE FAIS DU VELO...	Ecransud distribution	26/1/05	France	1	243	243,00
J'AIME TRAVAILLER	Acadra distribution	9/3/05	Italie	2	991	495,50
JE NE SUIS PAS LÀ POUR ÊTRE AIMÉ	Rezo films	12/10/05	France	3	3 142	1 047,33
JE PREFERE QU'ON RESTE AMIS...	Mars distribution	23/2/05	France	3	1 214	404,67
JIBURO	Films du Préau	28/9/05	Corée du Sud	7	4 480	640,00
JOYEUX NOËL	Ugc distribution	9/11/05	France	3	15 553	5 184,33
KEANE	Arp Selection	21/9/05	USA	12	6 939	578,25
KIE LA PETITE PESTE	Gébéka films	9/2/05	Japon	10	4 531	453,10
KILOMETRE ZERO	Memento	14/9/05	France, Turquie	2	606	303,00
KIRIKOU ET LES BETES SAUVAGES	Gébéka films	7/12/05	France	53	94 951	1 791,53
KOKTEBEL	Celluloïd dreams	9/11/05	Russie	2	421	210,50
LA BLESSURE	Shellac	6/4/05	France	3	1 395	465,00
LA CHUTE	Tfm distribution	5/1/05	Allemagne	14	14 375	1 026,79
LA CLOCHE A SONNE	Tfm distribution	17/8/05	France	8	2 529	316,13
LA FIANCEE SYRIENNE	Océan films	9/3/05	Israël	6	3 964	660,67

Titre	Distribution	Date de sortie	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
LA MARCHÉ DE L'EMPEREUR	Bvi	26/1/05	France	38	72 389	1 904,97
LA MOUSTACHE	Pathé distribution	6/7/05	France	30	17 587	586,23
LA NOUNOU 3	Gébéka films	6/4/05	Russie	9	3 872	430,22
LA PETITE CHARTREUSE	Pyramide	23/2/05	France	7	8 419	1 202,71
LA PETITE JERUSALEM	Océan films	14/12/05	France	2	x	x
LA SAVEUR DE LA PASTÈQUE	Pan-Européenne	30/11/05	Taiwan	1	299	299,00
L'ANNIVERSAIRE	Mars distribution	21/9/05	France	6	1 627	271,17
L'ANTIDOTE	Warner bros.	30/3/05	France	17	8 769	515,82
LAST DAYS	Mk2 diffusion	13/5/05	USA	25	8 532	341,28
LE CAUCHEMAR DE DARWIN	Ad vitam	2/3/05	France	11	25 222	2 292,91
LE CHATEAU AMBULANT	Bvi	12/1/05	Japon	30	37 272	1 242,40
LE COUPERET	Mars distribution	2/3/05	France	36	23 181	643,92
LE CRIME FARPAIT	La Fabrique de Films	11/5/05	Espagne	1	385	385,00
LE FILMEUR	Pyramide	21/9/05	France	3	901	300,33
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR	Ugc distribution	14/9/05	France	67	39 759	593,42
LE PETIT LIEUTENANT	Mars distribution	16/11/05	France	12	10 499	874,92
LE PROMENEUR DU CHAMP DE MARS	Pathé distribution	16/2/05	France	50	45 541	910,82
LE TEMPS QUI RESTE	Mars distribution	30/11/05	France	7	2 914	416,29
LEMMING	Diaphana distribution	11/5/05	France	22	9 119	414,50
L'ENFANT	Diaphana distribution	19/10/05	France, Belgique	45	26 647	592,16
L'ENFANT ENDORMI	Films du Paradoxe	28/12/05	France	4	x	x
LEO, ROI DE LA JUNGLE	Gébéka films	20/4/05	Japon	4	2 286	571,50
LES AMANTS RÉGULIERS	Ad Vitam	26/10/05	France	1	764	764,00
LES ÂMES GRISÈS	Warner Bros.	28/9/05	France	43	29 102	676,79
LES ENFANTS	Pathé distribution	6/4/05	France	8	4 345	543,13
LES MÉTAMORPHOSES DU CŒUR	Les Films d'ici	2/2/05	France	2	1 405	702,50
LES MOTS BLEUS	Arp Selection	23/3/05	France	8	4 011	501,38
LES NOCES FUNÈBRES	Warner Bros.	19/10/05	USA	25	18 821	752,84
LES PARRAINS	Arp Selection	19/10/05	France	2	751	375,50
LES POUPEES RUSSES	Mars distribution	15/6/05	France	15	10 154	676,93
LES TROIS MOINES	Films du Paradoxe	5/10/05	Chine	4	2 659	664,75
LES YEUX CLAIRS	Europacorp	27/4/05	France	2	401	200,50
L'ÉTOILE DE LAURA	Gébéka films	19/10/05	Allemagne	6	4 623	770,50
L'EX FEMME DE MA VIE	Warner Bros.	2/2/05	France	14	11 292	806,57
L'INTERPRETE	Mars distribution	8/6/05	USA	14	5 245	374,64
L'INTRUS	Pyramide	4/5/05	France	1	459	459,00
LOCATAIRES	Pretty Pictures	13/4/05	Corée	11	6 436	585,09
LONESOME JIM	Mk2 diffusion	16/11/05	USA	1	274	274,00
L'UN RESTE L'AUTRE PART	Pathé distribution	12/1/05	France	23	20 382	886,17
MA VIE EN L'AIR	Tfm distribution	7/9/05	France	8	2 012	251,50
MAN TO MAN	Arp Selection	13/4/05	France, GB	10	5 275	527,50
MANDERLAY	Films du Losange	9/11/05	Danemark	4	836	209,00
MAR ADENTRO	Ugc distribution	2/2/05	Espagne	6	3 638	606,33
MARY	Pan-Européenne	21/12/05	USA	1	x	x
MATADOR (REP 2005)	Films sans Frontières	22/6/05	Espagne	1	307	307,00

Titre	Distribution	Date de sortie	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
MATCH POINT	Tfm distribution	26/10/05	USA	39	39 026	1 000,67
MILLION DOLLAR BABY	Mars distribution	23/3/05	USA	41	60 019	1 463,88
MOI, TOI ET TOUS LES AUTRES	Mk2 diffusion	21/9/05	USA	14	7 439	531,36
MON AMI MACHUCA	Océan films	19/1/05	Chili	9	9 688	1 076,44
MON PETIT DOIGT M'A DIT...	Ugc distribution	13/4/05	France	23	28 230	1 227,39
MOOLAADE	Films du Paradoxe	9/3/05	Sénégal	8	7 187	898,38
MUSICA CUBANA	Pyramide	22/6/05	Allemagne, Cuba	2	422	211,00
NEVERLAND	Tfm distribution	23/2/05	USA	1	516	516,00
ODESSA... ODESSA !	Shellac	17/8/05	France, Israël	2	681	340,50
PAPA	Gaumont Columbia	1/6/05	France	11	4 248	386,18
PARADISE NOW	Haut et Court	7/9/05	France, Palestine	3	1 775	591,67
PEINDRE OU FAIRE L'AMOUR	Pyramide	24/8/05	France	40	27 887	697,18
POUR UN SEUL DE MES DEUX YEUX	Films du Losange	30/11/05	Israël	4	723	180,75
PRENDRE FEMME	Sophie Dulac	26/1/05	France, Israël	3	2 425	808,33
PROFILS PAYSANS : LE QUOTIDIEN	Palmeraie et Désert	23/2/05	France	3	524	174,67
SHIZO	Zootrope films	4/5/05	Russie	9	1 999	222,11
TENJA	Pierre Grise	2/2/05	France	1	666	666,00
TERRE ET CENDRES	Bodega films	5/1/05	Afghanistan	3	1 049	349,67
TERRE PROMISE	Ad Vitam	12/1/05	Israël	1	447	447,00
THE CONSTANT GARDNER	Mars distribution	28/12/05	USA	4	x	x
THE EDUKATORS	Bac Films	2/2/05	Allemagne	3	1 481	493,67
THE JACKET	Arp Selection	24/8/05	USA	1	514	514,00
THE WORLD	Ad Vitam	8/6/05	France, Chine	2	736	368,00
THREE TIMES	Océan films	16/11/05	Chine	1	908	908,00
TOUT POUR PLAIRE	Diaphana distribution	16/3/05	France	10	8 587	858,70
TRAVAUX ON SAIT QUAND ÇA COMMENCE	Pyramide	1/6/05	France	15	8 238	549,20
TROIS ENTERREMENTS	Europacorp	23/11/05	USA	7	4 034	576,29
TU MARCHERAS SUR L'EAU	Id distribution	5/1/05	Israël	1	284	284,00
UN FIL A LA PATTE	Films du Losange	27/4/05	France	16	6 228	389,25
UNE AVENTURE	Mars distribution	31/8/05	France	1	248	248,00
VA, VIS ET DEVIENS	Films du Losange	30/3/05	France, Israël	9	8 494	943,78
VERA DRAKE	Mars distribution	9/2/05	GB	19	9 996	526,11
VOYAGE EN FAMILLE	Océan films	1/12/04	Argentine	1	1 114	1 114,00
VOYAGE EN MEMOIRES INDIENNES	Gébéka films	5/1/05	France	2	1 562	781,00
ZIM AND CO.	Bac Films	17/8/05	France	4	1 231	307,75
Total TITRES				121	121	73 504
Total :			Total copies	1 349	1 080 041	

Les entrées, et donc les moyennes par copie, réalisées par les films sortis en décembre ne sont, pour la plupart, pas mentionnées pour l'année 2005, mais figureront en 2006.

PROCÉDURE ART ET ESSAI Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Entrées	Nb copies	Moyenne entrées/copie
THE CORPORATION	Arp Sélection	29-déc-04	Canada	4	1 068	2	534
TERRE PROMISE	Ad Vitam	12-janv	Israël	29	434	1	434
LA PETITE CHARTREUSE	Pyramide	23-févr	France	69	5 219	9	579
LE CAUCHEMAR DE DARWIN	Ad Vitam	2-mars	France	27	5 125	5	1 025
MOOLAADE	Films du Paradoxe	9-mars	Sénégal	42	4 507	3	1 502
VA, VIS ET DEVIENS	Films du Losange	30-mars	France, Israël	96	11 360	11	1 032
DIG !	Celluloïd Dreams	13-avr	USA	15	556	2	278
SOMMEIL AMER	Films du Paradoxe	1-juin	Iran	18	1 127	2	563
BROKEN FLOWERS	Bac Films	7-sept	USA	229	20 892	25	835
CACHÉ	Films du Losange	5-oct	France, Autriche	159	24 478	23	1 064
LES TROIS MOINES	Films du Paradoxe	5-oct	Chine	23	3 198	2	1 599
JE NE SUIS PAS LÀ POUR ÊTRE AIMÉ	Rezo Films	12-oct	France	94	1 830	3	610
GENTILLE	Films du Losange	14-déc	France	59	6 734	11	612
L'ENFANT ENDORMI	Films du Paradoxe	28-déc	France	5	531	2	265
					87 059		

PROCÉDURE VILLES MOYENNES Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Entrées	Nb copies	Moyenne entrées/copie
LA CHUTE	TFM Distribution	5-janv	Allemagne	150	14 925	10	1 492
LE CHATEAU AMBULANT	BVI	12-janv	Japon	393	4 705	5	941
L'UN RESTE L'AUTRE PART	Pathé Distribution	12-janv	France	261	24 694	20	1 234
LA MARCHÉ DE L'EMPEREUR	BVI	26-janv	France	412	12 876	10	1 287
LE PROMENEUR DU CHAMP DE MARS	Pathé Distribution	16-févr	France	157	29 815	29	1 028
LE COUPERET	Mars Distribution	2-mars	France	244	17 845	23	775
TOUT POUR PLAIRE	Diaphana Distribution	16-mars	France	318	54 936	40	1 373
MILLION DOLLAR BABY	Mars Distribution	23-mars	USA	450	40 565	23	1 763
TRAVAUX ON SAIT QUAND CA COMMENCE	Pyramide	1-juin	France	241	16 772	29	578
LA MOUSTACHE	Pathé Distribution	6-juil	France	130	8 700	11	790
PEINDRE OU FAIRE L'AMOUR	Pyramide	24-août	France	316	31 023	47	660
ENTRE SES MAINS	Pathé Distribution	21-sept	France	159	14 956	21	712
MATCH POINT	TFM Distribution	26-oct	USA	297	11 991	15	799
A HISTORY OF VIOLENCE	Métropolitain	2-nov	USA	216	3 174	5	634
LE PETIT LIEUTENANT	Mars Distribution	16-nov	France	202		23	
KIRIKOU ET LES BETES SAUVAGES	Gébéka Films	7-déc	France	333	50 957	31	1 643
					337 934		

Localités servies en copies ADRC pour l'Année 2005, sur la procédure Petites Villes

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ABBZIA (PRUNELLI DI FIUMORBO)	20	ARZON	56	BAZAS	33
ABBEVILLE	80	ATHIS MONS	91	BEAUGENCY	45
ACHERES	78	AUBAGNE	13	BEAULIEU SUR MER	06
ACIGNE	35	AUBENAS	07	BEAUREPAIRE	38
AGDE	34	AUBERGENVILLE	78	BEAUVAIS	60
AGEN	47	AUBERVILLIERS	93	BEGLES	33
AGON COUTAINVILLE	50	AUBIGNY	85	BELLAC	87
AIGLE (L')	61	AUBIGNY SUR NERE	18	BELLEGARDE	01
AIGUES MORTES	30	AUBUSSON	23	BELLEVILLE SUR SAONE	69
AIGUILLON	47	AUCAMVILLE	31	BELLEY	01
AIRE SUR LA LYS	62	AUCH	32	BENFELD	67
AIZENAY	85	AUCHEL	62	BENODET	29
ALBERT	80	AUDIERNE	29	BERCK SUR MER	62
ALBERTVILLE	73	AULNAY SOUS BOIS	93	BERNERIE EN RETZ (LA)	44
ALBI	81	AUNAY SUR ODON	14	BERRE L'ETANG	13
ALTKIRCH	68	AURAY	56	BESSE SUR ISSOLE	83
AMBARES ET LAGRAVE	33	AUTERIVE	31	BETTON	35
AMBERIEU EN BUGEY	01	AUTUN	71	BEYNES	78
AMBERT	63	AUXERRE - ST FLORENTIN	89	BEZONS	95
AMELIE LES BAINS	66	AUZIELLE	31	BIDART	64
AMIENS	80	AVESNES SUR HELPE	59	BIGANOS	33
ANCENIS	44	AVIGNON	84	BISCAROSSE BOURG	40
ANCIZES COMPS (LES)	63	AVION	62	BISCAROSSE PLAGE	40
ANDELYS (LES)	27	AVRANCHES	50	BLAGNAC	31
ANDERNOS LES BAINS	33	BACCARAT	54	BLAIN	44
ANGERS	49	BAGNERES DE LUCHON	31	BLAINVILLE SUR L'EAU	54
ANGLES (LES)	66	BAGNEUX	92	BLAMONT	54
ANICHE	59	BAGNOLES DE L'ORNE	61	BLANC (LE)	36
ANNECY	74	BAGNOLET	93	BLANC MESNIL (LE)	93
ANNEMASSE	74	BAILLARGUES	34	BLANQUEFORT	33
ANNONAY	07	BAILLEUL	59	BLAYE	33
ANTONY	92	BAIN DE BRETAGNE	35	BLENOD LES PONT A MOUSSON	54
APT	84	BALARUC LES BAINS	34	BLOIS	41
ARCACHON	33	BALBIGNY	42	BOBIGNY	93
ARCUEIL	94	BANYULS SUR MER	66	BOEN SUR LIGNON	42
ARGELES SUR MER	66	BARAQUEVILLE	12	BOHAIN EN VERMANDOIS	02
ARGENT SUR SAULDRE	18	BARBEZIEUX ST HILAIRE	16	BOISSY ST LEGER	94
ARGENTAT	19	BARBOTAN LES THERMES	32	BOLBEC	76
ARGENTEUIL	95	BARCELONNETTE	04	BOLLENE	84
ARGENTIERE LA BESSEE (L')	05	BARJAC	30	BONNEUIL SUR MARNE	94
ARGENTON SUR CREUSE	36	BARJOLS	83	BONNEVILLE	74
ARGENTRE DU PLESSIS	35	BARNEVILLE CARTERET	50	BORT LES ORGUES	19
ARRAS	62	BAUD	56	BOUGUENAI	44
ARS SUR MOSELLE	57	BAUGE	49	BOULOGNE BILLANCOURT	92
ARUDY	64	BAUME LES DAMES	25	BOULOGNE SUR GESSE	31

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
BOULOGNE SUR MER	62	CANNES LA BOCCA	06	CHAROLLES	71
BOURBON L'ARCHAMBAULT	03	CANNET (LE)	06	CHARTRES	28
BOURBON LANCY	71	CAPBRETON	40	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	16
BOURBOULE (LA)	63	CAPDENAC	12	CHÂTEAU ARNOUX	04
BOURG ARGENTAL	42	CAPTIEUX	33	CHÂTEAU CHINON	58
BOURGES	18	CARBON BLANC	33	CHÂTEAU D'OLONNE	85
BOURGET (LE)	93	CARCANS MAUBUISSON	33	CHÂTEAU DU LOIR	72
BOURGNEUF LA FORET (LE)	53	CARENTAN	50	CHÂTEAU RENAULT	37
BOURGUEIL	37	CARHAIX PLOUGUER	29	CHÂTEAUBOURG	35
BOUSBECQUE	59	CARMAUX	81	CHÂTEAUGIRON	35
BOUSSY ST ANTOINE	91	CARPENTRAS	84	CHÂTEAULIN	29
BRAY DUNES	59	CARQUEFOU	44	CHÂTEAUNEUF LA FORET	87
BRAY SUR SEINE	77	CARRY LE ROUET	13	CHÂTEAUNEUF LES MARTIGUES	13
BREAL SOUS MONTFORT	35	CASTANET TOLOSAN	31	CHÂTEAURENARD	13
BRESSE (LA)	88	CASTELGINEST	31	CHÂTEAURENARD	45
BRESSUIRE	79	CASTELJALOUX	47	CHATEAUROUX	36
BRETENOUX (BIARS)	46	CASTELMAUROU	31	CHÂTEAUROUX	36
BRETIGNOLLES SUR MER	85	CASTELNAUDARY	11	CHATELLERAULT	86
BRETIGNY SUR ORGE	91	CASTELSARRASIN	82	CHATENAY MALABRY	92
BRIANCON	05	CASTETS	40	CHATILLON	92
BRICQUEBEC	50	CASTILLONNES	47	CHATILLON EN VENDELAIS	35
BRIE COMTE ROBERT	77	CASTRES	81	CHATRE (LA)	36
BRIGNOLES	83	CATEAU CAMBRESIS (LE)	59	CHAUDS AIGUES	15
BRIOUDE	43	CAUDEBEC EN CAUX	76	CHAUFFAILLES	71
BRIVE LA GAILLARDE	19	CAUDRY	59	CHAUMONT	52
BRON	69	CAUSSADE	82	CHAUNY	02
BRUAY LA BUISSIERE	62	CAVALAIRE SUR MER	83	CHAUVIGNY	86
BRUZ	35	CAZERES	31	CHAVILLE	92
BUIS LES BARONNIES	26	CERIZAY	79	CHEF BOUTONNE	79
BUISSON DE CADOIN (LE)	24	CERNAY	68	CHELLES	77
BUZANCAIS	36	CESSON SEVIGNE	35	CHEMILLE	49
CABESTANY	66	CESTAS	33	CHERBOURG	50
CADILLAC	33	CHALAIS	16	CHEVILLY LARUE	94
CAEN (CONDE SUR VIRE)	50	CHALINDREY	52	CHILLY MAZARIN	91
CAGNES SUR MER	06	CHALLES LES EAUX	73	CHINON	37
CAHORS	46	CHALONNES SUR LOIRE	49	CHOISY LE ROI	94
CALLAC	22	CHAMBON SUR LIGNON (LE)	43	CI CINEMAGINAIRE	66
CALUIRE ET CUIRE	69	CHAMONIX	74	CINEMAGINAIRE	66
CAMARES	12	CHAMPAGNOLE	39	CIOTAT (LA)	13
CAMARET SUR MER	29	CHAMPIGNY SUR MARNE	94	CIVRAY	86
CAMBO LES BAINS	64	CHANTILLY	60	CLAMECY	58
CAMBRAI	59	CHANTONNAY	85	CLAYES SOUS BOIS (LES)	78
CAMPBON	44	CHAPELLE BASSE MER (LA)	44	CLAYETTE (LA)	71
CANCALE	35	CHARBONNIERES LES BAINS	69	CLERMONT	60
CANEJAN	33	CHARITE SUR LOIRE (LA)	58	CLERMONT L'HERAULT	34
CANET EN ROUSSILLON (LE)	66	CHARLIEU	42	CLICHY	92
CANNES	06	CHARMOILLES	25	CLISSON	44

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
CLUNY	71	DIGOIN	71	FERTE BERNARD (LA)	72
CLUSES	74	DIJON	21	FERTE MACE (LA)	61
COGNAC	16	DINAN	22	FERTE MILON (LA)	02
COLOMIERS	31	DINARD	35	FEURS	42
COMBOURG	35	DIVES SUR MER	14	FIGEAC	46
COMBS LA VILLE	77	DIVONNE LES BAINS	01	FIRMINY	42
COMMERCY	55	DOL DE BRETAGNE	35	FLECHE (LA)	72
COMPIEGNE	60	DOLE	39	FLERS	61
CONCARNEAU	29	DOMONT	95	FLEURANCE	32
CONDOM	32	DOMPIERRE SUR BESBRE	03	FOIX	09
CONFLANS EN JARNISY	54	DONGES	44	FOIX - CASTELNAU DURBAN	09
CONFLANS STE HONORINE	78	DORAT (LE)	87	FONT ROMEU ODEILLO VIA	66
CONFOLENS	16	DOUAI	59	FONTAINEBLEAU	77
CONTIS ST JULIEN EN BORN	40	DOUARNENEZ	29	FONTENAY AUX ROSES	92
CONTREXEVILLE	88	DOUCHY LES MINES	59	FONTENAY LE FLEURY	78
CORBIE	80	DOULLENS	80	FONTENAY SOUS BOIS	94
COSNE COURS SUR LOIRE	58	DOURDAN	91	FONTVIEILLE	13
COUARDE SUR MER (LA)	17	DOUVAIN	74	FORBACH	57
COULOMMIERS	77	DOUVRES LA DELIVRANDE	14	FORCALQUIER	04
COURBEVOIE	92	DOZULE	14	FOS SUR MER	13
COURNEUVE (LA)	93	DUNIERES	43	FOSES	95
COURNON D'AUVERGNE	63	DUNKERQUE	59	FOUESNANT	29
COURPIERE	63	DURFORT	30	FOUGERES	35
COURRIERES	62	EAUZE	32	FOURAS	17
COURSEULLES SUR MER	14	ECULLY	69	FOURMIES	59
COURTINE (LA)	23	EGLETONS	19	FRANCONVILLE LA GARENNE	95
COUTANCES	50	ELNE	66	FRESNES	94
CRAN GEVRIER	74	EMBRUN	05	FRONTIGNAN	34
CRECHE (LA)	79	ENTRAYGUES SUR TRUYERE	12	FROUARD	54
CRECY EN PONTHEU	80	ENTRE DEUX GUIERS	38	FURIANI	20
CREON	33	EPERNAY	51	GACE	61
CREST	26	EPINAY SUR SEINE	93	GAILLAC	81
CRETEIL	94	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	50	GANNAT	03
CROISIC (LE)	44	ERMONT	95	GAP	05
CROZON	29	ERNEE	53	GARDANNE	13
CUCURON	84	ERSTEIN	67	GARDE (LA)	83
DAMPIERRE SUR SALON	70	ESPALION	12	GARGES LES GONESSE	95
DAX	40	EVAUX LES BAINS	23	GARLIN	64
DECAZEVILLE	12	EVRON	53	GAUDE (LA)	06
DECINES CHARPIEU	69	EYGUIERES	13	GENCAY	86
DECIZE	58	EYMOUTIERS	87	GENNEVILLIERS	92
DELLE	90	EYSINES	33	GERARDMER	88
DESCARTES	37	FALAISE	14	GEX	01
DESVRES	62	FAOUE (LE)	56	GIEN	45
DIE	26	FECAMP	76	GIF SUR YVETTE	91
DIEPPE	76	FERNEY VOLTAIRE	01	GISORS	27
DIEULEFIT	26	FERRIERE (LA)	85	GIVET	08

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
GONFREVILLE L'ORCHER	76	HYERES	83	LEON	40
GORRON	53	IBOS	65	LESNEVEN	29
GOURDON	46	IBOS - LOUDENVIELLE	65	LESPARRE MEDOC	33
GOURNAY EN BRAY	76	ILE D'YEU	85	LIBOURNE	33
GRAMAT	46	ILE ROUSSE	20	LIEVIN	62
GRANDE SYNTHE	59	ILS EN DODON (L')	31	LIFFRE	35
GRASSE	06	INGRANDES	49	LILAS (LES)	93
GRAU DU ROI (LE)	30	INZINZAC LOCHRIST	56	LILLEBONNE	76
GRAVELINES	59	ISIGNY SUR MER	14	LISIEUX	14
GRAY	70	ISLE JOURDAIN (L')	32	LIT ET MIXE	40
GRENADE SUR GARONNE	31	ISLE SUR LA SORGUE (L')	84	LIVRY GARGAN	93
GREOUX LES BAINS	04	ISSOIRE	63	LOCHES	37
GUEBWILLER	68	ISSOUDUN	36	LOCMINE	56
GUEMENE SUR SCORFF	56	ISSY LES MOULINEAUX	92	LODEVE	34
GUER	56	ISTRES	13	LONGWY	54
GUERCHE DE BRETAGNE (LA)	35	IVRY SUR SEINE	94	LONS LE SAUNIER	39
GUERET	23	JANZE	35	LORIOLE SUR DROME	26
GUEUGNON	71	JARD SUR MER	85	LOROUX BOTTEREAU (LE)	44
GUICHEN	35	JARNY	54	LOUDEAC	22
GUILHERAND GRANGES	07	JEUMONT	59	LOUDUN	86
GUILLESTRE	05	JOEUF	54	LOUHANS	71
GUIPRY MESSAC	35	JOIGNY	89	LOUVIERS	27
GUJAN MESTRAS (LA HUME)	33	JOINVILLE	52	LUDE (LE)	72
HAGONDANGE	57	JOINVILLE LE PONT	94	LUNEVILLE	54
HAGUENAU	67	JONZAC	17	LURE	70
HAILLAN (LE)	33	JOSSELIN	56	LUXEUIL LES BAINS	70
HALLUIN	59	LACANAU	33	LUZY	58
HAM	80	LALANNE TRIE	65	LYON	69
HARNES	62	LAMALOU LES BAINS	34	MACHECOUL	44
HASPARREN	64	LAMBERSART	59	MAICHE	25
HAUTEVILLE LOMPNES	01	LAMBESC	13	MAISONS LAFFITTE	78
HAUTEVILLE SUR MER	50	LAMOTTE BEUVRON	41	MALAKOFF	92
HAUTMONT	59	LANDIVISIAU	29	MALESTROIT	56
HAY LES ROSES (L')	94	LANGOGNE	48	MAMERS	72
HAYANGE	57	LANGON	33	MANOSQUE	04
HAYE DU PUIITS (LA)	50	LANGRES	52	MANS (LE)	72
HAZEBROUCK	59	LANNEMEZAN	65	MARCIAC	32
HENDAYE	64	LAON	02	MARCIGNY	71
HENIN BEAUMONT	62	LARAGNE MONTEGLIN	05	MARCOUSSIS	91
HERBIERS (LES)	85	LAVAL	53	MARCQ EN BAROEUL	59
HERIC	44	LAVAU	81	MARIGNANE	13
HIRSON	02	LAVELANET	09	MARLY	57
HONFLEUR	14	LECTOURE	32	MARLY LE ROI	78
HOSSEGOR (SOORTS)	40	LEERS	59	MARMANDE	47
HOULGATE	14	LEGE	44	MARTHON	16
HOURTIN	33	LENCLOITRE	86	MARTIGUES	13
HUELGOAT	29	LEOGNAN	33	MARVEJOLS	48

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
MASSEUBE	32	MONTBRISON	42	NEUFCHATEL EN BRAY	76
MASSY	91	MONTDIDIER	80	NEUFCHATEL HARDELOT	62
MATHA	17	MONTELMAR	26	NEUILLY PLAISANCE	93
MAULE	78	MONTENDRE	17	NEUVIC	19
MAULEON	79	MONTGERON	91	NEUVILLE DE POITOU	86
MAULEON LICHARRE	64	MONTGUYON	17	NEUVILLE SUR SAONE	69
MAURE DE BRETAGNE	35	MONTIGNAC	24	NIORT	79
MAURIAC	15	MONTIGNY LE BRETONNEUX	78	NOGARO	32
MAUVEZIN	32	MONTIGNY LES CORMEILLES	95	NOGENT LE ROTROU	28
MAYENNE	53	MONTJEAN SUR LOIRE	49	NOGENT SUR MARNE	94
MAZAMET	81	MONTMEDY	55	NOGENT SUR SEINE	10
MELLE	79	MONTMORILLON	86	NOIRETABLE	42
MENDE	48	MONTPON MENESTEROL	24	NOIRMOUTIER	85
MERDRIGNAC	22	MONTREDON LABESSONIE	81	NOISIEL	77
MERS LES BAINS	80	MONTREJEAU	31	NONTRON	24
MERU	60	MONTREUIL	93	NORT SUR ERDRE	44
MERVILLE	59	MONTREUIL SUR MER	62	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	76
METABIEF	25	MONTRICHARD	41	NOTRE DAME DE MONTS	85
MEUDON	92	MONTROUGE	92	NOYANT	49
MEXIMIEUX	01	MORCENX	40	NOYON	60
MEYMAC	19	MORESTEL	38	NUITS ST GEORGES	21
MEYTHET	74	MOREZ	39	NYONS	26
MEYZIEU	69	MORLAIX	29	OBERNAI	67
MEZE	34	MORNANT	69	OISSEL	76
MILLAU	12	MORTAGNE AU PERCHE	61	OLORON STE MARIE	64
MIMIZAN	40	MORTEAU	25	ORANGE	84
MIMIZAN BOURG	40	MOUANS SARTOUX	06	ORBAY	68
MIRAMAS	13	MOURENX	64	ORLEANS	45
MIRANDE	32	MUGRON	40	ORLY	94
MIRECOURT	88	MULSANNE	72	ORNANS	25
MIREPOIX	09	MUNSTER	68	ORSAY	91
MITRY MORY	77	MUR DE BARREZ	12	ORTHEZ	64
MOELAN SUR MER	29	MURAT	15	OSSEJA	66
MOIRANS EN MONTAGNE	39	MURE (LA)	38	OUISTREHAM	14
MOISSY CRAMAYEL	77	MURET	31	OULLINS	69
MONCOUTANT	79	MUSSIDAN	24	OYONNAX	01
MONEIN	64	MUTZIG	67	PAIMPOL	22
MONS EN MONTOIS	77	MUZILLAC	56	PALAIS (LE)	56
MONSEGUR	33	NANGIS	77	PAMIERS	09
MONSEMPRON LIBOS	47	NANTERRE	92	PANISSIERES	42
MONT DORE (LE)	63	NANTES	44	PANTIN	93
MONT ST AIGNAN	76	NANTUA	01	PARTHENAY	79
MONTAGNE (LA)	44	NARBONNE	11	PAUILLAC	33
MONTAIGU	85	NARBONNE - FABREZAN	11	PAVILLONS SOUS BOIS (LES)	93
MONTAOUROUX	83	NERAC	47	PENMARCH	29
MONTBARD	21	NEUBOURG (LE)	27	PENNE SUR HUVEAUNE (LA)	13
MONTBAZON	37	NEUFCHÂTEAU	88	PERIGUEUX	24

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
PERONNE	80	PORT ST LOUIS DU RHONE	13	ROMORANTIN	41
PERREUX SUR MARNE (LE)	94	PORT VENDRES	66	RONCQ	59
PERTUIS	84	PORTES LES VALENCE	26	ROQUES SUR GARONNE	31
PESSAC	33	PORTICCIO (GROSSETTO PRUGNA)	20	ROSCOFF	29
PEYRAT LE CHÂTEAU	87	PORTO VECCHIO	20	ROSIERES	07
PEZENAS	34	POULIGUEN (LE)	44	ROSNY SOUS BOIS	93
PHALSBOURG	57	POUZAUGES	85	ROSTRENEN	22
PIERRE BENITE	69	PRADES	66	ROUSSES (LES)	39
PIERRELATTE	26	PRAYSSAC	46	RUEIL MALMAISON	92
PLAISANCE DU GERS	32	PRIVAS	07	RUFFEC	16
PLAISANCE DU TOUCH	31	PUY EN VELAY (LE)	43	RUMILLY	74
PLANCHER LES MINES	70	QUEND	80	RUOMS	07
PLELAN LE GRAND	35	QUESTEMBERT	56	SABLE SUR SARTHE	72
PLENEUF VAL ANDRE	22	QUIBERON	56	SABRES	40
PLESSIS ROBINSON (LE)	92	QUIMPERLE	29	SAINNEVILLE (TOURNEE)	76
PLESSIS TREVISE (LE)	94	QUINTIN	22	SAINTES	17
PLESTIN LES GREVES	22	RABASTENS	81	SALERNES	83
PLEURUIT	35	RAMONVILLE ST AGNE	31	SALIES DE BEARN	64
PLOERMEL	56	RAON L'ETAPE	88	SALLANCHES	74
PLOMBIERES LES BAINS	88	REDON	35	SALLES	33
PLOUESCAT	29	REICHSHOFFEN	67	SAMATAN	32
PLOUGASTEL DAOULAS	29	REIGNIER	74	SANARY SUR MER	83
PLOUGONVELIN	29	REMIREMONT	88	SARLAT	24
PLOUGUENAST	22	REOLE (LA)	33	SARREBOURG	57
POITIERS	86	REQUISTA	12	SARREGUEMINES	57
POITIERS - VOUNEUIL SUR VIENNE	86	RETIERS	35	SARTENE	20
POIX DE PICARDIE	80	REVEL	31	SARZEAU	56
POLIGNY	39	REVILLE	50	SAULIEU	21
POMMERAYE (LA)	49	REZE LES NANTES	44	SAVERDUN	09
POMPIGNAC	33	RIBEAUVILLE	68	SAVIGNY LE TEMPLE	77
PONS	17	RIBERAC	24	SAVIGNY SUR ORGE	91
PONT DE BEAUVOISIN (LE)	73	RICHELIEU	37	SCEAUX	92
PONT DE ROIDE	25	RIEUPEYROUX	12	SEES	61
PONT L'ABBE	29	RIOM	63	SEGRE	49
PONT L'EVEQUE	14	RIS ORANGIS	91	SEIGNOSSE	40
PONT ST ESPRIT	30	RIVE DE GIER	42	SELESTAT	67
PONT STE MAXENCE	60	RIXHEIM	68	SELLES SUR CHER	41
PONTARLIER	25	ROANNE	42	SEMUR EN AUXOIS	21
PONTAULT COMBAULT	77	ROCHE CHALAIS (LA)	24	SENLIS	60
PONTCHARRA	38	ROCHE SUR FORON (LA)	74	SENONCHES	28
PONTCHÂTEAU	44	ROCHE SUR YON (LA)	85	SEREMANGE	57
PONTONX SUR L'ADOUR	40	ROCHELLE (LA)	17	SERVANCE	70
PONTS DE CE (LES)	49	RODEZ	12	SEVRAN	93
PORGE (LE)	33	ROISSY EN BRIE	77	SEVRES	92
PORNIC	44	ROMAINVILLE	93	SEYNOD	74
PORT DE BOUC	13	ROMANS SUR ISERE	26	SEZANNE	51
PORT LEUCATE	11	ROMILLY SUR SEINE	10	SIGEAN	11

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
SISTERON	04	ST GOBAIN	02	ST POL SUR TERNOISE	62
SIX-FOURS	83	ST GRATIEN	95	ST PRIEST	69
SOLRE LE CHÂTEAU	59	ST HERBLAIN	44	ST QUAY PORTRIEUX	22
SOMMIERES	30	ST HILAIRE DE RIEZ	85	ST REMY DE PROVENCE	13
SOUILLAC	46	ST HILAIRE DU HARCOUET	50	ST RENAN	29
SOULAC SUR MER	33	ST HILAIRE LA PALUD	79	ST SAVINIEN	17
SOUSTONS	40	ST HONORE LES BAINS	58	ST SEVER	40
SOUTERRAINE (LA)	23	ST JEAN D'ANGELY	17	ST SULPICE	81
ST AFFRIQUE	12	ST JEAN DE BOURNAY	38	ST SYMPHORIEN SUR COISE	69
ST AIGNAN	41	ST JEAN DE LUZ	64	ST TROPEZ	83
ST AMAND MONTROND	18	ST JEAN DE MONTS	85	ST VALLIER	26
ST AMANT ROCHE SAVINE	63	ST JEAN PIED DE PORT	64	ST VINCENT DE TYROSSE	40
ST ANDRE DE CUBZAC	33	ST JUNIEN	87	ST YRIEIX LA PERCHE	87
ST ANTONIN NOBLE VAL	82	ST JUST EN CHAUSSEE	60	STE FOY LA GRANDE	33
ST ARNOULT EN YVELINES	78	ST JUST ST RAMBERT	42	STE FOY LES LYON	69
ST ASTIER	24	ST LARY SOULAN	65	STE HERMINE	85
ST AULAYE	24	ST LAURENT DE CERDANS	66	STE LIVRADE SUR LOT	47
ST AVOLD	57	ST LAURENT DU PONT	38	STE MARIE SUR MER	44
ST BARTHELEMY D'ANJOU	49	ST LEONARD DE NOBLAT	87	STE MENEHOULD	51
ST BREVIN LES PINS	44	ST LO	50	STE SIGOLENE	43
ST CALAIS	72	ST MAIXENT L'ECOLE	79	STE SOLANGE	18
ST CAST LE GUILDO	22	ST MALO	35	STE TULLE	04
ST CERE	46	ST MALO DE GUERSAC	44	SUCY EN BRIE	94
ST CHAMOND	42	ST MARCELLIN	38	SULLY SUR LOIRE	45
ST CHELY D'APCHER	48	ST MARS LA JAILLE	44	SURGERES	17
ST CIERS SUR GIRONDE	33	ST MARTIN D'ARROSSA	64	TALMONT ST HILAIRE	85
ST CLAUDE	39	ST MARTIN D'HERES	38	TARARE	69
ST CYR L'ECOLE	78	ST MARTIN DE CRAU	13	TARASCON	13
ST CYR SUR MER	83	ST MARTIN EN HAUT	69	TARASCON SUR ARIEGE	09
ST DENIS	93	ST MAUR DES FOSSES	94	TASSIN LA DEMI LUNE	69
ST DIE	88	ST MEDARD EN JALLES	33	TAVERNY	95
ST DIZIER	52	ST MICHEL CHEF CHEF	44	TEIL SUR ARDECHE (LE)	07
ST DONAT	26	ST MICHEL DE MAURIENNE	73	TEMPLEUVE	59
ST ETIENNE DE MONTLUC	44	ST MICHEL SUR ORGE	91	TENCE	43
ST FLORENT	20	ST NAZAIRE	44	TENDE	06
ST FLORENT SUR CHER	18	ST OUEN	80	TERGNIER	02
ST FLOUR	15	ST OUEN L'AUMONE	95	TERRASSON	24
ST GALMIER	42	ST OUEN SUR SEINE	93	THANN	68
ST GAUDENS	31	ST PALAIS	64	THEIL SUR HUISNE (LE)	61
ST GENIES BELLEVUE	31	ST PAUL DE FENOUILLET	66	THIERS	63
ST GENIEZ D'OLT	12	ST PAUL TROIS CHÂTEAUX	26	THILLOT (LE)	88
ST GENIS DE SAINTONGE	17	ST PAVACE	72	THONVILLE	57
ST GENIS LAVAL	69	ST PHILBERT DE GRAND LIEU	44	THIVIERS	24
ST GENIX SUR GUIERS	73	ST PIERRE D'OLERON	17	THONON LES BAINS	74
ST GEORGES DE DIDONNE	17	ST PIERRE DES CORPS	37	THORENS GLIERES	74
ST GEORGES DE REINTEBAULT	35	ST PIERRE SUR DIVES	14	THOUARS	79
ST GIRONS	09	ST POL DE LEON	29	THUMERIES	59

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
THURY HARCOURT	14	VENISSIEUX	69
TONNAY BOUTONNE	17	VERDUN SUR GARONNE	82
TONNEINS	47	VERNEUIL SUR AVRE	27
TOULOUSE	31	VERNEUIL SUR SEINE	78
TOULOUSE - CINEFOL 31	31	VERNOUX EN VIVARAIS	07
TOURCOING	59	VERRIERES LE BUISSON	91
TOURNON SUR RHONE	07	VERSAILLES	78
TOURNUS	71	VERTOU	44
TOURS	37	VERVINS	02
TRANCHE SUR MER (LA)	85	VESINET (LE)	78
TRAPPES	78	VESOUL	70
TREMBLAY EN FRANCE	93	VEYNES	05
TREPORT (LE)	76	VIC EN BIGORRE	65
TRIMOUILLE (LA)	86	VIC FEZENSAC	32
TROUVILLE SUR MER	14	VIERZON	18
TULLE	19	VIEUX BOUCAU LES BAINS	40
TULLINS	38	VIGAN (LE)	30
TURBALLE (LA)	44	VIHIERS	49
UGINE	73	VILLARD BONNOT	38
ULIS (LES)	91	VILLARS LES DOMBES	01
UNIEUX	42	VILLEDIEU LA BLOUERE	49
UNION	31	VILLEDIEU LES POELES	50
URRUGNE	64	VILLEFONTAINE	38
USSEL	19	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	31
UZERCHE	19	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	12
UZES	30	VILLEFRANCHE SUR SAONE	69
VAGNEY	88	VILLEJUIF	94
VAISON LA ROMAINE	84	VILLENEUVE D'ASCQ	59
VAL DE REUIL	27	VILLERS COTTERETS	02
VALBONNE	06	VILLERS SUR MER	14
VALDAHON	25	VILLEURBANNE	69
VALENCE	26	VILLIERS SUR MARNE	94
VALENCE D'AGEN	82	VINON	83
VALETTE DU VAR (LA)	83	VIOLAY	42
VALLET	44	VIRE	14
VALOGNES	50	VIRY CHATILLON	91
VALREAS	84	VITRE	35
VALS LES BAINS	07	VITROLLES	13
VANNES	56	VITTEL	88
VANS (LES)	07	VIZILLE	38
VANVES	92	VOREPPE	38
VAUCRESSON	92	VOUZIERS	08
VAUGNERAY	69	WITTENHEIM	68
VAULX EN VELIN	69	YERRES	91
VAUX LE PENIL	77	YVETOT	76
VAYRAC	46		
VENCE	06		

Nombre de localités : 1.073.

MODES D'INTERVENTION DE L'ADRC POUR L'ACCES AUX FILMS

(C.A. ADRC du 9.11.2000 et du 10.02.2005)

PREAMBULE :

Par ses divers modes et procédures d'intervention, l'une des missions premières de l'ADRC consiste, sur l'ensemble du territoire et dans un objectif d'aménagement culturel, au profit d'une pluralité de salles, de films et de publics, à favoriser l'accès aux films des salles situées dans des zones ou des localités insuffisamment prises en compte par les diffuseurs, et/ou soumises à la forte concurrence des équipements d'exploitation multisalles concentrés de type " multiplexe ".

L'actualisation de ses modes d'intervention pour l'accès aux films répond, pour une part, à la nécessité d'assurer la cohérence d'action de l'ADRC dans tous les secteurs où elle est appelée à intervenir. D'autre part, elle doit lui permettre de compenser les nouveaux effets perturbateurs du "marché" quant à la meilleure diffusion et exploitation des films sur le territoire, et de veiller au meilleur accès des salles à la plus grande diversité des œuvres.

Les interventions de l'ADRC en tirage de copies sont complémentaires des diffusions mises en place par les distributeurs. Elles permettent de répondre à des besoins et des demandes de salles que les seules possibilités des distributeurs ne peuvent résoudre au moment de la sortie des films, ou dans un délai répondant aux besoins des salles.

L'ADRC ne se substitue pas aux responsabilités et aux fonctions du distributeur, et ne peut devenir, pour certaines salles, le seul interlocuteur sur un film, en lieu et place du distributeur.

Pour déterminer son intervention, l'ADRC, et ses divers Comités Techniques Professionnels, doivent apprécier, avec toute la précision nécessaire, les stratégies de diffusion des films faisant l'objet de demandes de l'exploitation.

Cette intervention ne peut s'opérer qu'en fonction de la cohérence et de la couverture territoriale des plans de diffusion nationaux des films qui doivent être communiqués à l'ADRC dans un délai permettant leur analyse.

Seront ainsi envisagés, entre autres, la répartition de la diffusion entre les salles des villes-clés et celles des villes petites et moyennes, et l'accessibilité aux copies pour les salles sans lien structurel, direct ou indirect, avec le diffuseur du film, notamment l'accessibilité de la version originale.

Des stratégies de diffuseur contraires à ces conditions de répartition et d'accessibilité des films ne pourraient donner lieu à une intervention complémentaire de l'ADRC.

En effet, quelle que soit la procédure ADRC par laquelle ces copies sont mises en place, les copies ADRC ne peuvent suffire à rétablir une cohérence de diffusion nécessaire sur les films, et à assurer une pleine accessibilité du film pour les salles.

Par ailleurs, l'ADRC ne doit pas contribuer à instituer une diffusion à deux vitesses : d'un côté le distributeur qui, en fonction de ses relations et impératifs commerciaux, ne se préoccuperait plus que des salles structurellement dominantes, apparaissant comme incontournables (par exemple celles des circuits d'exploitation nationaux), et de l'autre l'ADRC qui, en fonction de ses préoccupations d'aménagement culturel et de pluralisme de la diffusion et de l'exploitation des films, tendrait à devenir l'interlocuteur privilégié des autres salles.

La responsabilité et l'action du distributeur en faveur d'un réseau de salles diversifié, à l'échelle de l'ensemble du territoire, apparaît bien comme une nécessité pour le maintien et le développement de la diversité de diffusion des films.

I - DISPOSITIFS ET PROCEDURES D'INTERVENTION DE L'ADRC

L'ADRC intervient pour le meilleur accès aux films, par le tirage de copies supplémentaires, selon **3 dispositifs**.

Les villes " petites " et " moyennes " sont ainsi qualifiées par l'ADRC sur la base des entrées annuelles réalisées (données CNC).

Pour certains films que leurs plans de diffusion rendent moins accessibles, par exemple sur le secteur Art et Essai, des salles implantées dans des villes plus importantes pourront, par dérogation, si elles en font la demande, et avec l'accord nécessaire du distributeur, bénéficier du dispositif de circulation de copies " Petites Villes ".

Pour tous les dispositifs, la condition préalable établit que l'exploitant bénéficiaire doit être en règle au regard des textes et obligations régissant son activité.

1/ Dispositif pour les salles des " Petites Villes " : Circulation de la copie sur la base 1 salle = 1 semaine

Définition des " Petites Villes ADRC " : Villes réalisant moins de 35 000 entrées annuelles.

Dérogations : les salles des villes réalisant dans l'année de 35 000 à 50 000 entrées peuvent accéder à ce dispositif, à leur demande, pour faciliter leur accès à certains films de diffusion plus réduite. Sur le secteur de l'Art et Essai, des salles de villes plus importantes peuvent accéder à ce dispositif. Ces dérogations doivent obtenir l'accord des distributeurs concernés et seront envisagées cas par cas par l'ADRC en fonction des conditions de diffusion du film et de l'état des demandes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles sont produites directement auprès des correspondants régionaux de l'ADRC qui organisent et gèrent les circulations de copies en accord avec les distributeurs. Une copie peut être tirée quand une circulation est établie pour au moins 7 salles, soit 7 semaines d'exploitation, et dans la mesure où les demandes sont confirmées et fiables, non soumises au risque d'annulation.

Le tirage sera donc confirmé au vu du maintien des demandes au moment où les premiers résultats du film seront connus.

Fonctionnement :

Le non-respect par un exploitant des modes de fonctionnement suivants peut l'exclure des circulations ADRC.

> **Programmation** : 1 semaine d'exploitation par salle, avec un minimum de 5 séances dans la semaine. Cette exigence est prise en compte par l'ADRC en fonction des conditions habituelles d'exploitation de la salle concernée, du film considéré, et du contexte d'exploitation.

Par ailleurs, si la meilleure exploitation du film le nécessite, une reprise d'une copie ADRC du même film peut être programmée ultérieurement dans la mesure où cela n'entrave pas l'accès au film pour d'autres salles.

> **Conditions économiques** :

- partage des recettes à 50 % sans minimum garanti, y compris pour une reprise éventuelle.
- l'exploitant transmet directement sa copie à l'exploitant qui le suit dans la circulation que lui a transmise l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC.

En cas de reprise de programmation d'une copie ADRC demandée par des exploitants après le retour au stock distributeur de la copie considérée, après l'achèvement de la circulation initiale ADRC, les conditions économiques ADRC pour les nouvelles programmations ne s'appliqueront que dans le cas d'une nouvelle circulation de la copie de salle à salle sur au moins 4 semaines, avec au moins 3 séances par semaine.

> **Transports** : - l'exploitant assume dans les meilleures conditions le transport de la copie vers la salle qui suit dans la circulation établie par l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC, et en respectant les contraintes horaires de programmation de la salle destinataire.

- le premier et le dernier transport dans la circulation établie par l'ADRC – soit le départ de la copie du stock du distributeur et son retour à ce stock – sont assumés par le distributeur du film.

> **Résultats d'exploitation** : chaque salle doit impérativement communiquer au plus tôt les résultats du film à l'ADRC qui doit évaluer en permanence le fonctionnement des dispositifs dont elle a la charge.

2/ Dispositif pour les salles des “ Villes Moyennes ”

Définition des “ Villes Moyennes ADRC ” : Villes réalisant de 35 000 à 215 000 entrées annuelles.

Dérogations : Selon les indications du dispositif Petites Villes, et afin d'améliorer leur accès à une diversité de films, notamment dans le secteur de l'Art et Essai, des salles de ces villes peuvent être intégrées, à leur demande, et en accord avec les distributeurs concernés, à des circulations Petites Villes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles de villes moyennes doivent être prises en compte par le distributeur. Pour les demandes qu'il estime ne pas pouvoir satisfaire dans un délai satisfaisant pour les salles, le distributeur les organise en un plan de diffusion complémentaire proposé alors à l'ADRC, après lui avoir communiqué le plan de diffusion national complet du film.

Une copie peut être demandée dès lors qu'elle sera programmée pour au moins 8 semaines, chaque salle pouvant programmer la copie plusieurs semaines consécutives sans pouvoir excéder 5 semaines.

Le distributeur doit, par ailleurs, mettre en place lui-même au moins 80 copies au moment de l'intervention de l'ADRC.

Un Comité Technique Professionnel (C.T.P. , voir page 3 : point 4), administré et arbitré par l'ADRC, analyse la demande et détermine le nombre de copies pouvant être octroyé en fonction des demandes réelles des salles, des résultats commerciaux du film, et de la stratégie et pratique de diffusion du distributeur.

Cette intervention se confirme donc après la sortie du film faisant l'objet de la demande. Par ailleurs, des demandes complémentaires pourront être produites et étudiées ultérieurement en fonction des résultats et de la diffusion réelle du film.

Fonctionnement : (suite du Dispositif Villes Moyennes)

Le non-respect par un distributeur des modes de fonctionnement ci-après peut l'exclure du bénéfice d'une telle intervention.

> **Plafond d'intervention de l'ADRC** : 40 % maximum du tirage distributeur, 100 copies maximum sous condition que le film réalise 20 % au moins de part du marché hebdomadaire Paris-Périphérie (Ciné-Chiffres).

> **Programmation** : - les copies VM ADRC sont mises en place pour 8 semaines d'exploitation ; si l'ensemble des demandes villes moyennes ont été satisfaites, les copies peuvent alimenter des petites villes en fin de circulation.

- une copie VM ADRC doit changer de ville dès lors que son résultat hebdomadaire est inférieur de 50 % à celui de la semaine précédente.

- une copie VM ADRC ne peut rester plus de 5 semaines dans la même ville.

> **Conditions économiques** : - location à 50 % sans minimum garanti

- **les copies VM ADRC sont remboursables** dès lors que les recettes distributeur générées par ces copies dépassent un seuil relatif au coût de tirage effectif des copies, seuil défini ci-après.

> **Information** : - le distributeur informe immédiatement l'ADRC :

* dès le lundi, du plan de diffusion définitif du démarrage du film attribuant les copies confirmées par l'ADRC

* des résultats obtenus par les copies à compter de leur mise en place

* du plan de diffusion définitif des copies dès la fin de leur exploitation

- le distributeur informe chaque exploitant de l'origine ADRC du financement de la copie VM ADRC

Remboursement des copies : une copie VM ADRC est remboursable à l'ADRC aux conditions suivantes :

Une copie VM ADRC doit être remboursée par le distributeur à l'ADRC dès lors que les recettes distributeur générées par la circulation de cette copie sur 8 semaines sont égales ou supérieures au seuil défini par le coût effectif de la copie ADRC considérée multiplié, selon les cas, par un des coefficients suivants :

. si le distributeur a obtenu moins de 20 copies VM ADRC :	coefficient = 5
. de 20 à 40 copies VM ADRC :	coeff. = 3
. plus de 40 copies VM ADRC :	coeff. = 2

Ce coefficient est ramené à 6 pour les films sortant pour l'été, soit du 15 juin au 15 août.

D'autre part, lorsque le plan de diffusion définitif des copies obtenues fait apparaître un arrêt de l'exploitation des copies avant les 8 semaines minimum exigées, le distributeur devra rembourser une copie pour chaque cumul de 8 semaines de non-circulation constaté. Toutefois, la 7^{ème} et la 8^{ème} semaine ne seront comptabilisées que comme une seule semaine.

3/ Dispositif “ Art et Essai ” : Salles et films du secteur Art et Essai

Salles et villes destinataires : Les exploitants bénéficiaires sont ceux des salles Art et Essai indépendantes des régions et de la périphérie parisienne. La détermination des villes et salles destinataires des copies AE ADRC ayant demandé un film s'effectue en cohérence avec le plan de diffusion distributeur.

Mode d'intervention et fonctionnement : Ils sont identiques à ceux du dispositif Villes Moyennes, avec un Comité Technique Professionnel spécifique au dispositif Art et Essai.

Les copies AE ADRC attribuées sont donc remboursables dans les mêmes conditions que pour les Villes Moyennes.

4/ Les C.T.P. Villes Moyennes et Art et Essai

Rôle : Evaluer et analyser les demandes présentées à l'ADRC par les distributeurs, en fonction des critères d'évaluation et d'intervention de l'ADRC, afin d'émettre un avis sur l'opportunité et la nature de son intervention. L'ADRC établit la synthèse de ces avis et met en place cette intervention en relation avec le distributeur.

Les avis des membres du CTP donnés à l'ADRC sont confidentiels et ne peuvent être communiqués que sous forme de la synthèse de l'avis du CTP, ceci garantissant l'indépendance de jugement et d'expression de ses membres.

Les CTP se réunissent tous les trimestres à l'ADRC pour établir un bilan des interventions et débattre de leurs évolutions.

Composition : Les membres sont désignés par l'ADRC pour un an renouvelable, avec l'accord du CNC

. **Villes Moyennes : 12 membres**

représentants de la production : **3** ; représentants de l'exploitation : **5** ; représentants de la distribution : **4**

. **Art et Essai : 11 membres**

représentants de la production : **2** ; représentants de l'exploitation : **6** ; représentants de la distribution : **3**

5/ Confirmation anticipée des tirages

Des demandes de programmation certaines, reposant sur une démarche spécifique d'exploitation liée au film faisant l'objet de ces demandes (par exemple sur le secteur jeune public, ou l'Art et Essai, ou s'appuyant sur une opération d'animation, etc.), pourront être confirmées en amont de la sortie nationale du film considéré, dans la mesure où une circulation de copie pourra être établie et répondra aux principes de circulation de l'ADRC. Cette copie pourra éventuellement circuler dès la sortie nationale.

Ces dérogations, qui devront obtenir l'accord du distributeur, ne sont envisageables que dans la mesure où elles permettent une meilleure exploitation du film considéré s'appuyant sur un travail préalable effectif des exploitants concernés.

II - CRITERES D'EVALUATION ET D'INTERVENTION DE L'ADRC

Les interventions de l'ADRC ne peuvent s'exercer que dans le cadre d'une diffusion cohérente des films à l'échelle de l'ensemble du territoire, compte tenu de la pluralité des salles, des films et des publics.

L'ADRC doit veiller, avec les membres de ses Comités Techniques Professionnels, aux meilleures conditions de diffusion et d'accessibilité des films, y compris dans leurs versions originales, pour les salles et les publics.

Les critères suivants devront donc être pris en considération pour déterminer la possibilité et l'opportunité des interventions de l'ADRC.

1/ Couverture territoriale de la diffusion du film

Doivent être évaluées la concentration des copies au niveau des villes-clés, et la répartition des copies entre les villes-clés et les villes moyennes et petites, ainsi que les villes périphériques aux plus grandes unités urbaines.

2/ Accessibilité du film, y compris de la version originale

Doit être évalué l'accès au film pour les salles structurellement indépendantes du diffuseur du film et qui en ont demandé la programmation, notamment dans sa version originale.

3/ Conditions d'accès au film pour les salles et villes situées dans les zones dites "sensibles"

Les zones qualifiées par l'ADRC de "sensibles" sont celles situées dans les zones d'influence directe ou indirecte des équipements concentrés d'exploitation de type multiplexe.

L'ADRC établit pour chaque région la carte des zones "sensibles" et la liste des villes soumises à cette forte concurrence. Elle agit prioritairement pour le meilleur accès aux films des villes et des salles concernées, selon ses divers dispositifs, et en faveur d'actions d'accompagnement sur ces films. L'analyse des plans de diffusion distributeur, et la détermination des interventions ADRC, seront tout d'abord opérées sur cette base.

Des programmations en sortie nationale pourront, dans ces conditions, être envisagées par l'ADRC, si elles répondent aux principes exposés au point 5 (p. 3) "Confirmation anticipée des tirages".

III – CONVENTIONNEMENT ADRC – EXPLOITANT – DISTRIBUTEUR

Tout destinataire d'une copie ADRC doit être informé du statut ADRC de cette copie (selon les procédures, par le distributeur ou le programmateur de la salle) afin qu'il ait la pleine connaissance des obligations et modes de gestion qui s'y attachent.

Le rappel des engagements réciproques figure dans les courriers de confirmation établis par l'ADRC pour chaque intervention.

L'ADRC veille, selon ses divers modes d'intervention, à la meilleure gestion des circulations qu'elle contrôle, à la meilleure information des partenaires, et au respect des engagements de chacun.

L'EXPLOITANT s'engage à

- produire sa demande de programmation de manière certaine, sans risque d'annulation, et à respecter ses obligations commerciales envers le distributeur concerné ;
- programmer au mieux le film en rapport aux conditions habituelles d'exploitation de sa salle et du film concerné ;
- veiller au meilleur état physique de la copie ADRC, à ne pas perturber le bon déroulement de la circulation de copie dont il fait partie, et à assurer notamment son meilleur transport vers la salle qui suit en tenant compte des impératifs de programmation de cette dernière (il en est de même pour les films annonces fournis par le distributeur).

Le DISTRIBUTEUR s'engage à

- respecter les conditions de fonctionnement des interventions ADRC, notamment sur les conditions économiques et sur la programmation ;
- communiquer à l'ADRC, au plus tôt en amont de la sortie du film, les conditions de diffusion du film, notamment par le plan de diffusion national complet et précis indiquant les salles destinataires des copies, avec l'indication des versions des copies (VO et VF) ;
- mettre à la disposition des salles destinataires des copies ADRC tout le matériel d'information, notamment pour la presse, et le matériel d'exploitation du film, notamment les films annonces, ceci pour permettre le meilleur travail d'exploitation du film.

IV – EXPORTATION

Conformément au dispositif d'attribution gratuite de copies aux distributeurs de films français à l'étranger, l'ADRC et le CNC demanderont la mise à disposition d'une partie de ces copies dès la fin de leur exploitation.
